

Réponses aux questions les plus fréquemment posées sur l'islam par les non-musulmans



Dr. Zakir Abdul Karim Naik

Le Comité International de Soutien au Dernier des Prophètes

<http://www.whymuhammad.com/fr/>

Introduction

La da'wah est une obligation

La majorité des musulmans savent que l'islam est une religion universelle qui s'adresse à tous les hommes. Allah (swt) est le Seigneur de l'univers tout entier et les musulmans se sont vus confier la tâche de transmettre Son message à toute l'humanité. Malheureusement, la plupart des musulmans, de nos jours, ne s'en préoccupent guère! Bien que nous considérons l'islam comme le meilleur mode de vie pour nous-mêmes, nous n'avons pas à coeur de partager nos connaissances avec ceux qui n'ont pas encore reçu le message.

Le mot arabe "da'wah" signifie un "appel" ou une "invitation". Dans un contexte islamique, il signifie faire des efforts pour propager l'islam.

Le Coran dit:

"Qui est plus injuste que celui qui cache un témoignage qu'il détient d'Allah? Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites."

[Le Coran, 2:140]

Les vingt questions les plus fréquemment posées

Lorsque l'on veut transmettre le message de l'islam, le dialogue, et même le débat, deviennent parfois inévitables. Le Coran dit: "Par la sagesse et la bonne exhortation, appelle les gens au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon."

[Le Coran, 16:125]

Lorsque nous transmettons le message de l'islam à un non-musulman, il n'est pas toujours suffisant de ne souligner que les aspects positifs de l'islam. Beaucoup de non-musulmans ne sont pas convaincus que l'islam est une religion véridique parce qu'ils ont toujours à l'esprit quelques questions sur l'islam qui restent sans réponse.

Souvent, ils sont d'accord avec vous sur les aspects positifs de l'islam. Mais la seconde suivante, ils ajoutent: "Ah! Mais vous êtes ces mêmes musulmans qui ont le droit d'épouser plus d'une femme. Vous êtes ces mêmes personnes qui asservissent leurs femmes en les emprisonnant derrière un voile. Vous êtes des fondamentalistes, etc.

"Je préfère demander franchement aux non-musulmans, en dépit de leurs connaissances limitées, qu'elles soient vraies ou fausses et indépendamment de quelle source elles proviennent, ce qu'ils jugent incorrect ou inacceptable dans l'islam. Je les encourage à me parler franchement et ouvertement et je les assure que je suis capable d'accepter les critiques que l'on me fait sur l'islam. Au cours des dernières années de mon expérience de da'wah, je me suis rendu compte qu'il y a quelque vingt questions que le non-musulman moyen pose le plus souvent sur l'islam.

Lorsque vous demandez à un non-musulman: "Qu'y a-t-il, dans l'islam, que tu juges inacceptable?", il pose la plupart du temps cinq ou six questions, et ces questions font invariablement partie des vingt questions les plus fréquemment posées.

La plupart des gens sont convaincus par des réponses logiques

Nous pouvons répondre aux vingt questions les plus fréquemment posées sur l'islam en usant de raison et de logique. C'est de cette façon que la plupart des non-musulmans peuvent être convaincus. Si un musulman mémorise ou utilise ces réponses, il réussira, incha'Allah, sinon à convaincre les non-musulmans du caractère véridique de l'islam, du moins à dissiper les idées reçues sur l'islam et à donner une image plus positive de l'islam et des musulmans. Ces réponses peuvent parfois nécessiter une recherche très approfondie, mais après cela, peu de non-musulmans y trouveront à redire.

Idées reçues véhiculées par les médias

La majorité des non-musulmans ont des idées reçues sur l'islam parce que les médias les bombardent sans relâche d'informations trompeuses. Les médias internationaux, qu'il s'agisse des chaînes par satellite, des stations de radio, des journaux, des magazines ou des livres, sont majoritairement dirigés par des occidentaux. De nos jours, l'Internet est devenu un puissant médium d'information. Bien qu'il ne soit contrôlé par personne en particulier, on y trouve beaucoup de propagande contre l'islam. Bien entendu, les musulmans utilisent aussi cet outil afin de tracer un portrait plus juste et plus véridique de l'islam et des musulmans, mais ils restent loin derrière ceux qui font de la propagande anti-islamique. J'espère que les musulmans poursuivront leurs efforts afin de jouir d'une plus grande visibilité.

Les idées reçues diffèrent selon les époques

Les questions les plus fréquemment posées sur l'islam diffèrent selon les époques. Les vingt questions les plus fréquemment posées que l'on retrouve dans ce livre sont celles de notre époque. Il y a cinquante ans, les questions auraient été différentes, et dans plusieurs décennies, ces questions changeront peut-être en fonction de la façon dont l'islam est représenté dans les médias. Les idées reçues sont les mêmes partout à travers le monde. J'ai discuté avec des gens provenant de différentes parties du monde et j'ai pu constater que ces vingt questions les plus communes sur l'islam sont à peu près les mêmes partout. Il y a parfois quelques questions différentes dépendant de l'endroit d'où viennent les gens ou de leur culture. En Amérique, par exemple, la question qui revient le plus souvent est: "Pourquoi est-il interdit, en islam, de recevoir ou de donner des intérêts?". J'ai inclus, parmi ces vingt questions, certaines questions plus souvent posées par les Indiens non-musulmans. Par exemple: "Comment se fait-il que les musulmans suivent une diète non-végétarienne?". La raison pour laquelle j'ai inclus de telles questions est que les gens d'origine indienne vivent un peu partout dans le monde et comptent pour environ 20%, i.e. un cinquième de la population mondiale; c'est ainsi que leurs questions deviennent des questions communément posées par les non-musulmans à travers le monde.

Idées reçues chez les non-musulmans qui ont étudié l'islam

Un grand nombre de non-musulmans ont étudié l'islam. Mais la plupart d'entre eux n'ont lu que des livres écrits par des critiques de l'islam dont l'objectivité est douteuse. La plupart du temps, ces non-musulmans partagent vingt idées reçues sur l'islam. Par exemple, ils prétendent avoir trouvé des contradictions dans le Coran, ils prétendent que le Coran est très peu scientifique, etc. Il y a donc vingt autres réponses clarifiant ces vingt idées reçues chez les non-musulmans qui ont étudié l'islam à partir de sources non-fiables. J'ai également donné les réponses à vingt autres questions moins souvent posées par les non-musulmans au cours de mes conférences et dans mon livre intitulé "Réponses aux questions sur l'islam les plus fréquemment posées par les non-musulmans qui ont une certaine connaissance de l'islam".

1. La polygamie

Question: Pourquoi l'homme a-t-il le droit d'épouser plus d'une femme en islam, i. e. pourquoi la polygamie est-elle permise en islam?

Réponse:

1. Définition de la polygamie

La polygamie est un type de mariage dans lequel une personne est unie à plus d'une autre. La polygamie est de deux types: l'une dans laquelle un homme épouse plus d'une femme, et l'autre, la polyandrie, dans laquelle une femme épouse plus d'un homme. En islam, la polygamie est permise mais limitée. Quant à la polyandrie, elle est totalement interdite. Mais pour revenir à la question initiale, à savoir pourquoi un musulman a droit à plus d'une épouse, en voici la réponse.

2. Le Coran est l'unique écriture religieuse au monde qui stipule "n'en épousez qu'une seule"

Le Coran est le seul livre religieux, sur cette terre, à contenir la phrase "n'en épousez qu'une seule". Il n'existe aucun autre livre religieux qui, s'adressant à l'homme, lui dit de n'épouser qu'une seule femme. Dans aucun autre livre religieux, que ce soit le Véda, le Ramayan, le Mahabharat, le Gita, le Talmud ou la Bible, nous ne trouvons de restriction quant au nombre d'épouses. Selon ces écritures, un homme peut épouser autant de femmes qu'il le souhaite. Ce n'est que bien plus tard que les prêtres hindous et l'église chrétienne ont restreint le nombre de femmes à une.

Selon les manuscrits anciens, plusieurs personnalités hindoues ont eu plusieurs épouses. Le Roi Dashrat, père de Rama, a eu plus d'une épouse. Krishna en a également eu plusieurs.

Il était permis aux premiers chrétiens d'avoir autant d'épouses qu'ils le souhaitaient, puisque la Bible ne fait mention d'aucune restriction à cet égard. Mais il y a de cela quelques siècles, l'Église a restreint le nombre d'épouses à une. La polygamie est permise dans le judaïsme. Selon la loi talmudique, Abraham a eu trois femmes et Salomon, des centaines. La pratique de la polygamie s'est perpétuée jusqu'au moment où Rabbi Gershom ben Yehudah (960 à 1030 de notre ère) a émis un décret contre elle. Les communautés juives sépharades qui vivent dans les pays musulmans ont perpétué cette pratique jusqu'à aussi tard que 1950, année où une loi du rabbin en chef d'Israël le leur interdit.

(*Note intéressante: Selon le recensement de 1975, en Inde, les hindous sont plus polygames que les musulmans. Le rapport du "Comité sur le statut de la femme en islam", publié en 1975, mentionne, aux pages 66 et 67, que le pourcentage de mariages polygames entre 1951 et 1961 était de 5.06% chez les hindous et de 4.31% chez les musulmans. Selon la loi indienne, seuls les hommes musulmans ont le droit d'avoir plus d'une femme. Il est illégal pour tout non-musulman, en Inde, d'avoir plus d'une femme. Malgré cela, les hindous sont plus nombreux à faire partie d'un mariage polygame que les musulmans. Par le passé, il n'existait pas de restriction, pour les hindous, quant au nombre de femmes qu'ils pouvaient épouser. Ce n'est qu'en 1954, lorsque la Loi sur le mariage hindou fut adoptée, qu'il devint illégal, pour un hindou, d'avoir plus d'une épouse. Ce qui fait qu'aujourd'hui, c'est la loi indienne qui interdit à l'homme d'avoir plus d'une femme (et non les écritures hindoues).

Voyons maintenant pourquoi l'islam permet à l'homme d'avoir plus d'une femme.

3. **Le Coran permet une polygamie limitée**

Comme je l'ai mentionné plus tôt, le Coran est le seul livre religieux, sur cette terre, qui dit:

"n'en épousez qu'une seule". Cette phrase se trouve dans un verset de la sourah an-Nisa du Coran: "Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre parmi les femmes qui vous plaisent, mais si vous craignez de n'être pas justes envers celles-ci, alors une seule. "[Le Coran, 4:3]

Avant que le Coran ne soit révélé, le nombre d'épouses n'était pas limité et plusieurs hommes en avaient des dizaines et certains, des centaines. L'islam a limité ce nombre à quatre. L'islam permet à un homme d'épouser deux, trois ou quatre femmes, mais à condition d'être juste envers chacune d'elles.

Toujours dans la sourah an-Nisa, au verset 129, on peut lire:

"Vous ne pourrez jamais être équitables entre vos femmes. . . "[Le Coran, 4:129]

La polygamie n'est donc pas une règle, mais une exception. Beaucoup de gens croient, à tort, qu'il est obligatoire pour un musulman d'épouser plus d'une femme.

En gros, il y a en islam cinq catégories de choses à faire et à ne pas faire:

- (i) 'Fard' i. e. obligatoire
- (ii) 'Moustahab' i.e. recommandé ou encouragé
- (iii) 'Moubah' i. e. permis ou acceptable
- (iv) 'Makrouh' i.e. non recommandé ou déconseillé
- (v) 'Haraam' i. e. interdit

La polygamie fait partie de ce qui est permis. Nul ne peut affirmer qu'un musulman qui a deux, trois ou quatre femmes est un meilleur musulman que celui qui n'en a qu'une.

4. **L'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes**

Il y a à peu près autant de naissances de garçons que de filles. Mais le système immunitaire de la fille est plus fort que celui du garçon, ce qui fait que la fille arrive à mieux combattre les microbes et les maladies que le garçon. C'est pour cette raison qu'au cours de la petite enfance, il y a plus de décès chez les garçons que chez les filles.

Durant les guerres, plus d'hommes que de femmes sont tués. Aussi, il y a plus d'hommes que de femmes qui meurent de maladies ou dans des accidents. L'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes et il y a toujours, dans le monde, plus de veuves que de veufs.

5. **Il y a plus d'hommes que de femmes en Inde à cause des avortements et des infanticides**

L'Inde est l'un des rares pays, avec quelques-uns de ses pays voisins, où le nombre de femmes est inférieur à celui des hommes. Cela est dû essentiellement au taux très élevé d'infanticides (contre les filles) en Inde, et au fait que plus d'un million de foetus femelles sont avortés chaque année dans ce pays, après que leur sexe ait été identifié. Si ces pratiques inhumaines cessaient, il y aurait en Inde, comme dans les autres pays, plus de femmes que d'hommes.

6. **Il y a plus de femmes que d'hommes dans le monde**

Aux États-Unis, il y a 7,8 millions de femmes de plus que d'hommes. À New-York seulement, il y a un million de femmes de plus que d'hommes, et parmi ces derniers, un tiers sont gays, i.e. sodomites. Dans tous les États-Unis, il y a plus de vingt-cinq millions de gays. Ces hommes, évidemment, ne souhaitent pas épouser des femmes. En Grande-Bretagne, il y a quatre millions de femmes de plus que d'hommes. En Allemagne, ce sont cinq millions de plus et en Russie, neuf millions.

Dieu seul sait combien d'autres millions de femmes en plus il y a dans le monde.

7. **Contraindre chaque homme à n'épouser qu'une femme n'est pas réaliste**

Même si chaque homme épousait une femme, il y aurait toujours plus de trente millions de femmes sans mari aux États-Unis (si l'on tient compte du fait que ce pays compte plus de vingt-cinq millions de gays). Il y aurait plus de quatre millions de femmes en Grande-Bretagne, cinq millions en Allemagne et neuf millions en Russie qui seraient incapables de se trouver un mari.

Imaginez que ma soeur soit l'une de ces femmes célibataires vivant aux États-Unis, ou supposez que votre propre soeur soit l'une d'elles. Les deux seules options qui s'offrent à elle sont soit d'épouser un homme qui est déjà marié, soit de devenir une femme "publique". Il n'y a pas d'autre option. Et toute femme chaste optera certainement pour la première.

La plupart des femmes n'aimeraient pas partager leur mari avec d'autres femmes. Mais en islam, lorsque cela devient vraiment nécessaire, les musulmanes en accord avec leur foi pourraient supporter une perte personnelle pour éviter que d'autres soeurs musulmanes deviennent des femmes délaissées dont n'importe qui pourrait abuser.

8. **Il est préférable d'épouser un homme marié plutôt que de devenir une femme "publique"**

Dans la société occidentale, il est courant pour un homme d'avoir des maîtresses et/ou plusieurs affaires extra-conjugales. Dans ces cas, la femme impliquée mène une vie déshonorante et instable. Ironiquement, cette même société est incapable d'admettre qu'un homme choisisse la polygamie, dans laquelle les femmes conservent une position digne et honorable dans la société et mènent une vie stable.

Par conséquent, les deux seules options qui s'offrent à une femme incapable de trouver un mari sont d'épouser un homme marié ou de devenir une femme "publique". L'islam préfère donner aux femmes une position honorable en permettant la polygamie et en interdisant la débauche.

Il y a plusieurs autres raisons pour lesquelles l'islam a permis la polygamie limitée, mais c'est d'abord et avant tout pour protéger la chasteté de la femme.

2. La polyandrie

Question: Si l'homme a le droit d'avoir plus d'une épouse, pourquoi l'islam interdit-il à la femme d'avoir plus d'un mari?

Réponse:

Beaucoup de gens, dont certains musulmans, mettent en doute la logique permettant au musulman d'avoir plus d'une épouse tout en privant les femmes du même "droit".

Je tiens tout d'abord à affirmer de façon catégorique que le fondement de la société islamique est la justice et l'équité. Allah a créé l'homme et la femme égaux, mais chacun avec des capacités et des responsabilités différentes. L'homme et la femme sont différents, autant sur le plan physiologique que psychologique. Leurs rôles et leurs responsabilités sont différents. L'homme et la femme sont égaux en islam, ce qui ne signifie pas qu'ils soient identiques.

Dans les versets 22 à 24 de la sourah an-Nisa se trouve la liste des femmes que le musulman ne peut épouser. Le verset 24 mentionne, parmi les femmes qu'il lui est interdit d'épouser, "les femmes qui ont un mari".

Voici les raisons pour lesquelles la polyandrie est interdite en islam:

1. Dans le cas de la polygamie, les parents des enfants nés d'un tel mariage peuvent facilement être identifiés. Il est aussi facile d'identifier le père que la mère. Mais si une femme épouse plus d'un homme, seule la mère des enfants nés d'un tel mariage peut être identifiée. Quant au père, il est impossible de l'identifier. L'islam accorde une très grande importance à l'identification des deux parents. Plusieurs psychologues affirment que les enfants qui ne connaissent pas leurs parents, et plus particulièrement leur père, peuvent souffrir de divers désordres mentaux. Souvent, ils vivront une enfance malheureuse. C'est une des raisons pour lesquelles les enfants des prostituées connaissent pour la plupart une enfance malsaine. Si un enfant issu d'une union polyandre était admis à l'école et qu'on demandait à la mère le nom du père de l'enfant, elle devrait forcément donner deux ou plusieurs noms! Je n'ignore pas que les récents progrès en science permettent maintenant d'identifier la mère et le père à l'aide de tests génétiques. Par conséquent, cet argument, qui était valide dans le passé, pourrait l'être moins de nos jours.
2. L'homme est plus polygame de nature que ne l'est la femme.
3. Biologiquement, il est plus facile pour un homme de remplir ses devoirs en tant que mari, même s'il a plusieurs femmes. Une femme qui se retrouverait dans une situation similaire, i.e. ayant plusieurs maris, serait incapable de remplir ses devoirs d'épouse. La femme subit plusieurs dérangements psychologiques et comportementaux au cours des différentes phases de son cycle menstruel.
4. Une femme ayant plus d'un mari et donc plusieurs partenaires sexuels court plus de risques de contracter une maladie vénérienne, ou MTS, et de la transmettre à chacun de ses partenaires, de sorte qu'ils se retrouvent tous avec la maladie même si aucun d'eux n'a eu de relation extra-conjugale. Ce qui ne pourrait pas être le cas d'un homme qui a plus d'une épouse et qu'aucun d'eux n'a de relation extra-conjugale.

Ces raisons dont nous venons de discuter sont celles qui viennent logiquement à l'esprit. Il y a probablement plusieurs autres raisons pour lesquelles Allah, dans Sa sagesse infinie, a interdit la polyandrie.

3. Le hijab

Question: Pourquoi l'islam dégrade-t-il la femme en la cachant derrière un voile?

Réponse:

Le statut de la femme en islam est souvent la cible d'attaques de la part des médias occidentaux. Le "hijab", ou tenue vestimentaire islamique, est souvent cité comme exemple de "l'assujettissement" de la femme en islam. Avant d'analyser les raisons de l'obligation du hijab en islam, voici d'abord un aperçu de ce qu'était le statut de la femme dans les sociétés pré-islamiques.

1. Dans le passé, les femmes étaient déshonorées et réduites à être des objets de luxure

Les exemples historiques suivants illustrent très clairement que le statut de la femme dans les civilisations pré-islamiques était de loin inférieur à celui de l'homme, au point où elles étaient privées de toute dignité humaine:

- a. La civilisation babylonienne:
Les femmes étaient rabaissées et privées de tout droit sous la loi babylonienne. Si un homme assassinait une femme, plutôt que d'être puni pour son crime, c'est sa femme qui était mise à mort.
- b. La civilisation grecque:
La civilisation grecque est considérée comme la plus prestigieuse des civilisations anciennes. Dans cette civilisation très "prestigieuse", on méprisait les femmes et on ne leur accordait aucun droit. Dans la mythologie grecque, une femme imaginaire appelée Pandore est la source de tous les malheurs des hommes. Les Grecs considéraient les femmes comme des personnes moins qu'humaines et inférieures aux hommes. Bien que la chasteté des femmes fût considérée comme précieuse chez eux, les Grecs se livrèrent plus tard à toutes sortes de perversions sexuelles, si bien que la prostitution devint chose courante dans toutes les classes de la société grecque.
- c. La civilisation romaine:
Lorsque la civilisation romaine était au zénith de sa "gloire", un homme avait tout à fait le droit d'ôter la vie à sa femme. Par ailleurs, la prostitution et la nudité étaient choses courantes chez les Romains.
- d. La civilisation égyptienne:
Les Égyptiens considéraient les femmes comme mauvaises et voyaient en elles un signe du diable.
- e. L'Arabie pré-islamique:
Avant la propagation de l'islam en Arabie, les Arabes méprisait les femmes, et très souvent, quand une fille leur venait au monde, ils l'enterraient vivante.

2. L'islam a élevé la femme à un rang supérieur, lui a donné l'égalité et attend d'elle qu'elle se maintienne à ce niveau

L'islam a élevé le statut de la femme et lui a accordé ses droits légitimes il y a de cela 1400 ans. Elle se doit de se maintenir à ce niveau et ne rien accepter de moins que ce qu'Allah lui a accordé.

- Le hijab des hommes

Les gens parlent habituellement du hijab en relation avec la femme. Cependant, dans le Coran, Allah mentionne le "hijab" de l'homme avant celui de la femme. Dans la sourah Noor, le Coran dit:

"Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font."

[Le Coran, 24:30]

Dès qu'un homme regarde une femme, il doit immédiatement baisser les yeux, surtout si la vue de cette femme a provoqué en lui des pensées inavouables.

- Le hijab des femmes

Le verset suivant de la sourah Noor dit:

"Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît, et qu'elles rabattent leur voile sur leur poitrine. Et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leur mari, ou à leur père, ou au père de leur mari, ou à leur fils, ou aux fils de leur mari, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs soeurs, ou aux femmes musulmanes..."

[Le Coran, 24:31]

3. Les six conditions du hijab

Selon le Coran et la Sounnah, il y a six conditions pour que le hijab soit acceptable:

1. La superficie du corps qui doit être couverte:

La premier critère est la superficie du corps qui doit être couverte . Elle est différente chez l'homme et la femme. Ce qui doit être obligatoirement couvert chez l'homme est ce qui se situe entre le nombril et les genoux. Pour la femme, cette obligation s'étend à tout le corps, à l'exception du visage et des mains. Si elle le souhaite, elle peut également couvrir ces parties de son corps. Certains érudits musulmans soutiennent que le visage et les mains doivent obligatoirement être couverts. Les cinq autres conditions sont les mêmes pour l'homme et la femme.

2. Les vêtements doivent être amples et ne pas révéler les formes.

3. Les vêtements ne doivent pas être transparents de sorte que l'on puisse voir la peau de la personne.

4. Les vêtements ne doivent pas être séduisants, de façon à attirer le sexe opposé.

5. Les vêtements ne doivent pas ressembler à ceux portés par le sexe opposé.

6. Les vêtements ne doivent pas ressembler à ceux des mécréants, que ces derniers les portent à cause de leurs coutumes ou de leur religion.

4. Le hijab inclut également le comportement

Le hijab complet, en plus des six critères vestimentaires, inclut également la conduite morale, le comportement, et l'attitude de la personne. La personne qui ne respecte que les conditions vestimentaires du hijab ne l'applique que de façon restreinte. Le hijab vestimentaire doit être accompagné du hijab des yeux, du hijab du coeur, du hijab de la pensée et du hijab de

l'intention. Cela inclut également la façon dont une personne marche, la façon dont elle parle, son comportement, etc.

5. Le hijab constitue une protection contre les offenses

La raison pour laquelle le hijab a été prescrit aux femmes est mentionnée dans la sourah Al-Ahzab du Coran:

"Ô Prophète! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de ramener sur elles leurs grands voiles; elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est Pardonneur et Miséricordieux."

[Le Coran, 33:59]

Le Coran dit que le hijab a été prescrit aux femmes afin qu'elles soient reconnues en tant que femmes modestes, ce qui leur évitera d'être offensées.

6. L'exemple des soeurs jumelles

Supposez que deux soeurs jumelles, toutes deux très belles, se promènent sur la rue. L'une d'elles porte le hijab, i.e. que tout son corps est couvert à l'exception de son visage et de ses mains. Sa soeur, quant à elle, est vêtue à l'occidentale, en mini-jupe. Pas loin de là, il y a un voyou qui n'attend qu'une occasion de draguer une fille. Laquelle draguera-t-il? La fille qui porte le hijab ou celle habillée en mini-jupe? Évidemment, il va draguer la fille qui porte une mini-jupe. Ce genre de tenue vestimentaire, qui révèle plus le corps qu'elle ne le couvre, représente, pour le sexe opposé, une invitation à la drague et au viol. Le Coran a donc raison de dire que le hijab est une protection contre les offenses.

7. La peine capitale pour les violeurs

Selon la loi islamique (shariah), un homme reconnu coupable de viol doit être condamné à mort. Beaucoup s'étonnent de la "sévérité" de ce châtement. Certains vont jusqu'à dire que l'islam est une religion cruelle et barbare! À des centaines de non-musulmans, j'ai posé la question suivante: imaginez (Dieu vous en garde) qu'un homme viole votre épouse, votre mère ou votre soeur. Vous êtes le juge et le violeur est amené devant vous. À quel châtement le condamneriez-vous? Tous ceux à qui j'ai posé cette question m'ont répondu qu'ils le condamneraient à mort. Certains sont allés jusqu'à dire qu'ils le tortureraient à mort. Alors à tous ceux-là, je dis: si quelqu'un viole votre femme ou votre mère, vous voulez le condamner à mort. Mais si le même crime est commis contre la femme ou la fille de quelqu'un d'autre, vous dites que la peine capitale est barbare. Pourquoi devrait-il y avoir deux poids et deux mesures?

8. La société occidentale prétend avoir élevé le statut de la femme

La soi-disant libéralisation occidentale de la femme n'est rien d'autre qu'une forme déguisée d'exploitation de son corps et d'avilissement de son âme qui lui enlèvent toute dignité. La société occidentale prétend avoir élevé le statut des femmes. Mais en réalité, elle a rabaissé leur statut à celui de concubines et de maîtresses qui ne sont que des instruments aux mains des débauchés et des marchands de sexe qui cachent leur commerce derrière les façades trompeuses de "l'art" et de la "culture".

9. Les États-Unis ont l'un des taux de viols les plus élevés

Les États-Unis sont censés figurer parmi les pays les plus avancés de notre planète. Pourtant, le taux de viols, chez eux, dépasse ceux de tous les autres pays du monde. Selon un rapport du FBI, au cours de l'année 1990, une moyenne de 1756 viols ont été commis chaque jour aux États-Unis. Selon un autre rapport, publié quelques années plus tard, ce sont 1900 viols qui étaient commis quotidiennement aux États-Unis. L'année de ce rapport n'est pas mentionnée; peut-être était-ce 1992 ou 1993. Peut-être les Américains sont-ils devenus plus hardis au cours des années qui ont suivi.

Imaginez que toutes les femmes portent le hijab aux États-Unis, i.e que chacune d'elles soit couverte de la tête aux pieds, à l'exception du visage et des mains. Et qu'à chaque fois qu'un homme regarde une femme il baisse le regard dès qu'elle provoque chez lui des pensées inavouables. Suite à cela, imaginez que chaque homme qui commet un viol soit condamné à la peine capitale. Je vous le demande: dans de telles conditions, le taux de viols, aux États-Unis, augmentera-t-il, restera-t-il le même ou diminuera-t-il?

10. L'application de la shariah (loi islamique) ne peut que faire diminuer le taux de viols

Dès que la shariah est appliquée, elle n'apporte que des résultats positifs. Si elle était appliquée partout dans le monde, aussi bien aux États-Unis qu'en Europe, ces sociétés ne s'en porteraient que mieux. Le hijab ne rabaisse pas la femme. Au contraire, il l'élève et protège sa modestie et sa chasteté.

4. L'islam s'est-il répandu par l'épée?

Question: Comment peut-on prétendre que l'islam est une religion de paix alors qu'il a été propagé par l'épée?

Réponse:

Les non-musulmans font souvent remarquer, sur un ton de reproche, que jamais l'islam ne compterait des millions de fidèles à travers le monde s'il n'avait été propagé par la force. Les éclaircissements suivants permettront de comprendre que, loin de s'être répandu par l'épée, l'islam s'est rapidement répandu grâce à la force de sa vérité, ainsi qu'à son appel au raisonnement et à la logique.

1. Islam signifie "paix"

Le mot islam vient de la racine "salam", qui signifie "paix". Le mot islam signifie également la soumission à Allah (swt). L'islam est donc une religion de paix (laquelle ne s'obtient que par la soumission à la volonté du Créateur Suprême, Allah (swt)).

2. La force est parfois nécessaire pour maintenir la paix

Tous les êtres humains, sur cette terre, ne sont pas en faveur de la paix. Beaucoup d'entre eux n'hésitent pas à la perturber pour servir leurs intérêts personnels. Il est parfois nécessaire de recourir à la force pour maintenir la paix. C'est précisément pour cette raison que nous avons une police qui utilise la force contre les criminels et les individus qui troublent l'ordre public afin de maintenir la paix dans le pays. L'islam

encourage la paix. Mais parallèlement, il exhorte ses fidèles à combattre l'oppression. Et le combat contre l'oppression peut, à certains moments, exiger le recours à la force. En islam, la force ne peut être utilisée que pour promouvoir la paix et la justice.

3. **L'opinion de l'historien De Lacy O'Leary**

La meilleure réponse à l'idée reçue selon laquelle l'islam s'est répandu par l'épée vient de l'éminent historien De Lacy O'Leary dans son livre intitulé "Islam at the cross road" (page 8): "L'histoire démontre clairement que la légende des musulmans fanatiques parcourant le monde et imposant, à des nations conquises, l'islam à la pointe de l'épée est l'un des mythes les plus absurdes que les historiens se sont jamais complu à répéter."

4. **Les musulmans ont gouverné l'Espagne 800 ans durant**

Les musulmans ont gouverné l'Espagne pendant environ 800 ans. Jamais les musulmans d'Espagne n'ont utilisé l'épée pour forcer les gens à se convertir à l'islam. Plus tard, les Croisés chrétiens sont venus en Espagne et y ont exterminé tous les musulmans. Durant ces années, aucun musulman, en Espagne, n'avait le droit de prononcer le adhan (l'appel à la prière) ouvertement.

5. **14 millions d'Arabes sont des chrétiens coptes**

Les musulmans ont été les maîtres de l'Arabie pendant 1400 ans. Les Britanniques l'ont gouvernée pendant quelques années, de même que les Français, mais dans l'ensemble, les musulmans l'ont gouvernée pendant 1400 ans. Aujourd'hui, pourtant, 14 millions d'Arabes sont des chrétiens coptes et ils le sont depuis des générations. Si les musulmans avaient utilisé l'épée, pas un Arabe ne serait demeuré chrétien.

6. **Il y a plus de 80% de non-musulmans en Inde**

Les musulmans ont gouverné l'Inde pendant environ 1000 ans. S'ils avaient voulu, ils auraient pu forcer la conversion de tous les non-musulmans de l'Inde, car ils en avaient le pouvoir. Aujourd'hui, plus de 80% de la population de l'Inde est non-musulmane. Tous ces Indiens non-musulmans attestent que l'islam, chez eux, ne s'est jamais propagé par l'épée.

7. **L'Indonésie et la Malaisie**

L'Indonésie est le pays qui compte le plus de musulmans dans le monde. La majorité des habitants de la Malaisie sont musulmans. Je vous pose la question: "Quelle armée musulmane est allée en Indonésie et en Malaisie?"

8. **Côte est-africaine**

De la même façon, l'islam s'est rapidement répandu sur la côte est de l'Afrique. À ceux qui prétendent que l'islam s'est propagé à la pointe de l'épée, on peut à nouveau demander: "Quelle armée musulmane est allée sur la côte est-africaine?"

9. **Thomas Carlyle**

Le célèbre historien Thomas Carlyle, dans son livre intitulé "Les héros", parle de cette idée reçue sur la propagation de l'islam: "L'épée, assurément, mais où trouverez-vous votre épée? Toute idée nouvelle est, à ses débuts, minoritaire, précisément unique. Dans l'esprit d'un seul homme. C'est là qu'elle se trouve pendant un moment. Un seul homme sur la planète y croit, il y a un homme seul contre toute l'humanité. Qu'il utilise une épée comme moyen de propager son idée ne l'aiderait en rien. Vous devez trouver votre épée! En général, une chose se propagera d'elle-même comme elle le

peut."

10. Pas de contrainte en religion

Avec quelle épée l'islam a-t-il été propagé? Même si les musulmans l'avaient voulu, ils n'auraient pu utiliser l'épée pour répandre l'islam, car le Coran dit:

"Nulle contrainte en religion! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement."

[Le Coran, 2:256]

11. L'épée de l'intellect

C'est avec l'épée de l'intellect que l'islam s'est répandu. L'épée qui conquiert le coeur et l'esprit des gens. Dans le verset 125 de la sourah an-Nahl (16), le Coran dit:

"Par la sagesse et la bonne exhortation, appelle les gens au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon."

[Le Coran, 16:125]

12. Expansion des religions dans le monde entre 1934 et 1984

Un article de l'Almanac du Reader's Digest de 1986 donnait, en pourcentages, l'accroissement des principales religions du monde au cours du demi-siècle précédent, i.e de 1934 à 1984. Cet article est également paru dans le magazine anglophone "The Plain Truth". La religion figurant au sommet de la liste était l'islam, avec un accroissement de 235%, suivie de la chrétienté dont l'accroissement n'avait été que de 47%. Nous vous demandons: quelle guerre a eu lieu, au cours de ce demi-siècle, pour que des millions de gens embrassent l'islam?

13. L'islam est la religion dont l'expansion est la plus rapide en Amérique et en Europe

De nos jours, la religion dont l'expansion est la plus rapide, en Amérique, est l'islam. La religion dont l'expansion est la plus rapide, en Europe, est l'islam. Quelle épée force les gens, en Occident, à embrasser l'islam en si grand nombre?

14. Le Docteur Joseph Adam Pearson

Le Docteur Joseph Adam Pearson affirme, à juste titre: "Les gens qui s'inquiètent de voir un jour les armes nucléaires tomber aux mains des Arabes ne semblent pas comprendre que la "bombe" islamique a été larguée il y a déjà longtemps; elle est tombée le jour où Mohammed (paix sur lui) est né"

5. Les musulmans sont des fondamentalistes et des terroristes

Question: Pourquoi la plupart des musulmans sont-ils des fondamentalistes et des terroristes?

Réponse:

Cette question est souvent lancée aux musulmans, de façon directe ou indirecte, au cours de la plupart des discussions portant sur la religion ou sur des questions d'actualité. Tous les médias entretiennent des stéréotypes sur les musulmans, accompagnés de désinformation flagrante

sur l'islam et les musulmans. En fait, une telle désinformation et une telle propagande mènent souvent à de la discrimination et à des actes de violence contre les musulmans. Un bon exemple de cela est la campagne menée contre les musulmans dans les médias américains au lendemain de l'explosion d'Oklahoma; ils avaient dénoncé avec précipitation une "conspiration moyen-orientale" comme étant responsable de l'attaque. On découvrit plus tard que le coupable était en fait un soldat de l'armée américaine.

Analysons ces allégations de "fondamentalisme" et de "terrorisme":

1. Définition du mot "fondamentaliste"

Un fondamentaliste est quelqu'un qui adhère aux fondements de la doctrine ou de la théorie à laquelle il est fidèle. Si quelqu'un souhaite devenir un bon docteur, il devra connaître, suivre et mettre en pratique les fondements de la médecine. En d'autres termes, il devra être un "fondamentaliste" dans le domaine de la médecine. Si quelqu'un veut être un bon mathématicien, il devra connaître, suivre et mettre en pratique les fondements des mathématiques. Il devra être un "fondamentaliste" dans le domaine des mathématiques. Si quelqu'un veut être un bon scientifique, il devra connaître, suivre et mettre en pratique les fondements de la science. Il devra être un "fondamentaliste" dans le domaine des sciences.

2. Tous les "fondamentalistes" ne sont pas les mêmes

On ne peut décrire tous les fondamentalistes de la même façon. Tout comme on ne peut ranger tous soit dans la catégorie des "bons", soit dans celle des "mauvais". D'ailleurs, une telle catégorisation ne peut que dépendre du domaine dans lequel il est considéré comme fondamentaliste. Un voleur "fondamentaliste" nuit à la société et est donc une personne indésirable. Un médecin "fondamentaliste", par contre, profite à la société et mérite le respect.

3. Je suis fier d'être un musulman fondamentaliste

Je suis un musulman fondamentaliste qui, par la grâce d'Allah, connaît, suit et s'efforce de mettre en pratique les fondements de l'islam. Le véritable musulman n'a pas honte d'être un fondamentaliste. Je suis fier d'être un musulman fondamentaliste parce que je sais que les fondements de l'islam sont bénéfiques à l'humanité et qu'il n'y a pas un seul de ces fondements qui puisse causer du tort ou qui aille à l'encontre des intérêts de la race humaine. De nombreuses personnes entretiennent des idées reçues sur l'islam et considèrent que plusieurs de ses enseignements sont injustes ou mauvais. Cela est dû à des connaissances insuffisantes et inexactes sur l'islam. Si l'on analyse de façon rigoureuse et avec un esprit ouvert les enseignements de l'islam, on ne peut qu'en conclure que l'islam contient beaucoup de bienfaits, tant au niveau individuel qu'au niveau collectif.

4. La définition que donne le dictionnaire

Webster du mot "fondamentalisme" Selon le dictionnaire, le "fondamentalisme" était un courant conservateur protestant aux États-Unis, qui avait vu le jour au début du 20e siècle en réaction au modernisme de l'époque. Ce mouvement insistait sur l'infaillibilité de la Bible, non seulement en ce qui avait trait à la foi et à la moralité, mais aussi en tant que récit historique absolument conforme à la réalité. Il exigeait également la croyance en la Bible en tant que parole littérale de Dieu. Donc le mot "fondamentalisme" a d'abord été utilisé, à l'origine, en référence à un groupe chrétien qui croyait que la Bible était véritablement la parole de Dieu et qu'elle ne contenait aucune erreur. Selon le dictionnaire Oxford, le "fondamentalisme" signifie

"l'observation stricte des doctrines anciennes ou fondamentales d'une religion, et plus particulièrement de l'islam".

De nos jours, dès qu'une personne utilise le terme "fondamentaliste", c'est pour faire référence à un musulman terroriste.

5. **Chaque musulman devrait être un terroriste**

Chaque musulman devrait être un terroriste. Un terroriste est une personne qui provoque la terreur. Au moment où un voleur aperçoit un policier, il est terrifié. Un policier est un "terroriste" pour le voleur. De même, chaque musulman devrait être un terroriste pour les criminels de la société comme les voleurs, les pillards et les violeurs. Chaque fois qu'un de ces criminels voit un musulman, il devrait être terrifié. Il est vrai que le mot "terroriste" est généralement utilisé pour désigner une personne qui provoque de la terreur chez les gens. Mais un véritable musulman ne devrait être un terroriste qu'à l'égard de personnes particulières (comme les criminels) et non pas à l'égard de gens innocents. En fait, le musulman devrait plutôt être une source de paix pour les personnes innocentes.

6. **Les mêmes personnes, la même action, mais deux étiquettes différentes: "terroriste" et "patriote"**

Avant que l'Inde n'obtienne son indépendance de l'autorité britannique, certains combattants pour la libération de l'Inde ne souscrivant pas à la non-violence furent étiquetés de terroristes par le gouvernement britannique. Ces mêmes personnes, pourtant, furent louangées par les Indiens qui les appelèrent fièrement les "patriotes". C'est ainsi que deux étiquettes différentes ont été données aux mêmes personnes pour les mêmes actions. Pour les uns, ils étaient des terroristes, tandis que pour les autres, ils étaient des patriotes. Ceux qui croyaient que la Grande-Bretagne avait le droit de gouverner l'Inde traitèrent ces gens de terroristes, alors que ceux qui croyaient que la Grande-Bretagne n'en avait aucun droit les appelèrent les patriotes ou les partisans. Il importe donc, avant de juger une personne, de la laisser parler et s'expliquer en toute justice. Les deux versions de l'affaire doivent être entendues, la situation doit être analysée, et les raisons et intentions de la personne doivent être prises en considération. Ce n'est que lorsque toutes ces règles ont été respectées que la personne peut être jugée.

7. **Le mot "islam" signifie "paix"**

Le mot "islam" dérive du mot "salaam", qui signifie "paix". L'islam est donc une religion de paix dont les fondements enseignent à ses fidèles de maintenir et de promouvoir la paix partout à travers le monde.

Donc, chaque musulman devrait être un fondamentaliste, i.e. qu'il devrait mettre en pratique les fondements de la religion de paix: l'islam. Il ne devrait être un terroriste qu'à l'égard des criminels afin de promouvoir la paix et la justice dans la société.

6. Suivre un régime non-végétarien

Question: Tuer un animal est un acte cruel. Pourquoi, donc, les musulmans consomment-ils de la viande?

Réponse:

De nos jours, le végétarisme est un mouvement que l'on retrouve partout dans le monde. Plusieurs l'associent même aux droits des animaux. En effet, beaucoup de gens considèrent la consommation de viande et de ses produits dérivés comme une violation des droits des animaux.

L'islam nous enjoint de faire preuve de compassion envers toutes les créatures vivantes. Mais parallèlement, il nous enseigne qu'Allah a créé la terre avec sa flore et sa faune pour que l'humanité en profite. Et il revient à l'humanité d'utiliser les ressources que lui offre la terre de façon judicieuse, puisqu'elles sont une *niyamat* (faveur divine) et un *amanat* (bienfait venant d'Allah et géré par les humains). Étudions maintenant d'autres aspects de cet argument.

1. Un musulman peut très bien être un pur végétarien

Un musulman peut être un très bon musulman tout en étant un pur végétarien. Il n'est pas obligatoire, pour un musulman, de suivre une diète non-végétarienne.

2. Le Coran permet aux musulmans de manger de la viande

Le Coran, cependant, permet aux musulmans de manger de la viande. Les versets coraniques suivants en sont la preuve:

"Ô les croyants! Remplissez fidèlement vos engagements. Vous est permise la bête du cheptel, sauf ce qui sera énoncé comme étant interdit."

[Le Coran, 5:1]

"Et les bestiaux, Il les a créés pour vous; vous en retirez des vêtements chauds ainsi que d'autres profits. Et vous en mangez, aussi."

[Le Coran, 16:5]

"Vous avez certes, dans les bestiaux, un sujet de méditation: Nous vous donnons à boire de ce qu'ils ont dans le ventre, et vous y trouvez également maintes utilités. Et vous vous en nourrissez."

[Le Coran, 23:21]

3. La viande est nutritive et riche en protéines

La viande et les produits d'origine animale sont d'excellentes sources de protéines. Ils contiennent des protéines complètes, i.e. qui comprennent les 8 acides aminés essentiels qui ne sont pas synthétisés par le corps et qui doivent être fournis par les aliments. La viande contient également du fer, de la vitamine B1 et de la niacine.

4. Les humains ont des dents d'omnivores

Si vous observez les dents d'animaux herbivores comme la vache, la chèvre et le mouton, vous constaterez une frappante similarité entre elles. Tous ces animaux ont des dents plates, i.e. conçues pour un régime herbivore. Si vous observez les dents des animaux carnivores tels le lion, le tigre ou le léopard, vous constaterez qu'elles sont pointues, i.e. conçues pour un régime carnivore. Mais si vous observez la dentition des êtres humains, vous constaterez qu'ils ont à la fois des dents plates et des dents pointues. Leurs dents sont donc conçues autant pour un régime herbivore que

pour un régime carnivore. Les êtres humains sont donc omnivores. Car si Dieu avait voulu que nous ne consommions que des produits d'origine végétale, pourquoi nous aurait-Il créés avec des dents pointues? Il savait, donc, que nous en aurions besoin et que nous consommerions autant de la nourriture végétarienne que de la viande ou de la nourriture de source animale.

5. **Le corps humain peut aussi bien digérer de la nourriture végétarienne que non-végétarienne**

Le système digestif des animaux herbivores ne peut digérer que des produits végétaux. Le système digestif des animaux carnivores ne peut digérer que de la viande. Mais le système digestif des êtres humains peut digérer aussi bien de la nourriture végétarienne que de la viande. Si Dieu avait voulu que nous ne mangions que des produits végétaux, pourquoi alors nous aurait-Il donné un système qui peut digérer ces deux types de nourriture?

6. **Les écritures hindoues permettent une diète non-végétarienne**

- a. De nombreux hindous sont strictement végétariens. Ils croient que consommer de la viande va à l'encontre de leur religion. Pourtant, la vérité est que les écritures hindoues permettent la consommation de viande. Ces écritures font mention de sages ou de saints hindous consommant de la viande.
- b. Il est mentionné dans le Manu Smruti, le livre de loi des hindous, au verset 30 du chapitre 5:
"Celui qui mange la chair des animaux qui doivent être mangés ne commet aucun mal, même s'il le fait sur une base régulière, car c'est Dieu Lui-même qui a créé des êtres destinés à être mangés, et d'autres destinés à les manger."
- c. Le verset suivant, i.e. le verset 31, poursuit:
"Manger de la viande est bon pour le sacrifice; dans la tradition, cela est reconnu comme une règle des dieux."
- d. Et aux versets 39 et 40 du chapitre 5 du Manu Smruti, on peut lire:
"Dieu lui-même a créé les animaux sacrificiels pour les besoins du sacrifice... Ainsi, tuer lors d'un sacrifice n'est pas tuer."
- e. Le Mahabharata Anushashan Parva, au chapitre 88, relate une discussion entre Dharmaraj Yudhishtira et Pitamah Bhishma portant sur quelle nourriture devrait être offerte aux Pitris (ancêtres) durant le Shraddha (cérémonie des morts) pour qu'ils demeurent satisfaits: "Yudhishtira dit: " Ô toi le tout Puissant, dis-moi quelle est la chose qui, offerte aux Pitris, devient inépuisable! Quel Havi, encore, qui lorsque donné en offrande dure à jamais. Quel présent devient vraiment éternel. Bhishma dit: "écoute-moi, ô Yudhishtira, quels sont ces Havis que les personnes pratiquant les rituels de la Shraddha (cérémonie des morts) considèrent convenables pour la Shraddha et quels sont les fruits qui doivent les accompagner. Avec des grains de sésame, du riz, de l'orge, du Masha, de l'eau, des racines, et des fruits offerts durant la Shraddhas, les pitris, ô mon roi, restent satisfaits durant un mois. Les poissons les gardent satisfaits pendant deux mois. Une offrande de viande ovine les contente durant trois mois. Du lièvre pendant quatre mois, une offrande de viande caprine suffit pour cinq mois. Du bacon (viande de porc) pendant six mois et la volaille durant sept mois. La graisse des daims qu'on appelle Prishata les satisfait pendant huit mois, celle obtenue des Ruru, neuf mois durant et la viande de gavaya, pendant dix mois. Avec une offrande de viande de buffle, leur contentement atteint onze mois. Du boeuf donné en offrande durant la Shraddha satisfait, paraît-il, les pitris pendant une année entière. La payasa mélangée au ghee est aussi satisfaisante pour les pitris que le boeuf. La viande

de Vadhrinasa les contente pour douze années. La viande de rhinocéros offerte aux pitris à l'anniversaire du jour lunaire de leur mort les satisfait à tout jamais. Le potherb appelé Kalaska, les pétales de la fleur de kanchana et la viande de chèvre à robe rouge offerts dans les mêmes circonstances les satisfait aussi éternellement. Donc si tu veux satisfaire tes ancêtres pour l'éternité, tu devrais leur donner en offrande la viande de chèvre à robe rouge."

7. **On retrouve dans l'hindouisme l'influence d'autres religions**

Bien que les écritures hindoues permettent aux fidèles hindous de consommer de la viande, beaucoup d'hindous décident de suivre un régime végétarien parce qu'ils ont été influencés par d'autres religions telles le jaïnisme.

8. **Même les plantes sont vivantes**

Certaines religions ont adopté un végétarisme strict parce qu'elles sont totalement contre le fait de tuer des créatures vivantes. S'il était possible de survivre sans jamais tuer aucune créature vivante, je serais le premier à adopter un tel mode de vie. Dans le passé, les gens croyaient que les végétaux étaient dépourvus de vie. De nos jours, il est universellement reconnu que les plantes sont bel et bien vivantes. Par conséquent, même si on est un pur végétarien, on ne peut survivre sans tuer d'autres créatures.

9. **Même les plantes peuvent ressentir de la douleur**

Ils soutiennent par ailleurs que les végétaux ne peuvent ressentir de douleur et que, par conséquent, tuer une plante est un moindre crime que de tuer un animal. Mais la science moderne nous apprend que même les plantes peuvent ressentir de la douleur. Cependant, le "cri" de la plante ne peut être perçu par l'oreille humaine, car elle ne peut percevoir les sons se situant en deçà de 20 Hertz et au-delà de 20 000 Hertz. Un chien peut entendre des sons se situant jusqu'à 40 000 Hertz. C'est pourquoi il existe des sifflets "silencieux" pour chiens dont la fréquence acoustique se situe entre 20 000 et 40 000 Hertz et qui ne peuvent être entendus que des chiens. Les humains, eux, ne peuvent les entendre. Il y a une étude qui a été faite par un fermier, aux États-Unis, qui a inventé un instrument permettant de convertir les "cris" des plantes de façon à ce qu'ils puissent être perçus par l'oreille humaine. Grâce à cette invention, le fermier pouvait entendre la plante "crier" lorsqu'elle manquait d'eau. Des études ultérieures ont par ailleurs démontré que les plantes peuvent même se sentir heureuses ou tristes, et qu'elles peuvent aller jusqu'à pleurer à leur façon.

10. **Tuer une créature vivante qui n'a que deux sens n'est pas un moindre crime**

Une fois, un végétarien défendit son mode de vie en avançant que les végétaux ne possèdent que deux ou trois sens, alors que les animaux en possèdent cinq, ce qui fait que tuer une plante est un crime moindre que de tuer un animal. Supposez que votre frère soit né sourd et muet, et qu'il possède donc deux sens de moins que les êtres humains normaux. Un jour, quelqu'un l'assassine. Demanderiez-vous au juge de donner au meurtrier un châtiment plus clément parce que votre frère avait deux sens en moins? En fait, vous lui diriez plutôt qu'il a tué un innocent et qu'il mérite, pour cela, de recevoir un châtiment exemplaire. En fait, le Coran dit:
"Ô gens! De ce qui existe sur la terre, mangez le licite et le pur."
[Le Coran, 2:168]

11. **Surpopulation des bestiaux**

Si chaque être humain était végétarien, cela mènerait à une surpopulation des bestiaux à l'échelle planétaire, car leur rythme de reproduction est très rapide. Allah, de par Sa

Sagesse divine, sait maintenir l'équilibre de Sa création de façon appropriée. Il n'est donc que logique qu'Il nous ait permis de consommer la viande des bestiaux.

12. Tout les gens n'étant pas des consommateurs de viande, le coût de cette dernière est raisonnable

Que certaines personnes soient végétariennes ne me dérange guère. Toutefois, elles ne devraient pas accuser les non-végétariens de cruauté. En fait, si tous les Indiens devenaient non-végétariens, ceux qui le sont déjà seraient les grands perdants puisque le coût de la viande augmenterait inévitablement.

7. La méthode islamique d'abattage des animaux semble cruelle

Question: Pourquoi les musulmans abattent-ils les animaux de façon cruelle en les torturant et en leur imposant une mort lente et douloureuse?

Réponse:

La méthode islamique d'abattage des animaux, connue sous le nom de Zabiha, est l'objet de nombreuses critiques. Ce qui suit, cependant, prouve sans l'ombre d'un doute que cette méthode est non seulement humaine, mais aussi la meilleure d'un point de vue scientifique.

1. La méthode islamique d'abattage des animaux

"Zakkaytum" est un verbe dérivé du mot "Zakah", qui signifie "purifier". Son infinitif est "Tazkiyah", qui signifie "purification". La méthode islamique d'abattage des animaux doit répondre aux exigences suivantes:

a. L'animal doit être égorgé avec une lame parfaitement affûtée

L'animal doit être égorgé avec une lame parfaitement affûtée et d'un mouvement très rapide, de façon à réduire la douleur au minimum.

b. Il faut couper la trachée, la gorge et les vaisseaux du cou

"Zabiha" est un mot arabe qui signifie "abattu". Pour que l'abattage soit conforme, la gorge, la trachée et les vaisseaux sanguins du cou doivent être coupés, provoquant ainsi la mort de l'animal sans que la moelle épinière ne soit sectionnée.

c. Le sang doit être complètement drainé

Le sang doit être complètement drainé avant que la tête puisse être enlevée. Le but est de drainer le plus de sang possible, car ce dernier est un milieu propice au développement de micro-organismes. La moelle épinière ne doit pas être sectionnée parce que ce faisant, les fibres nerveuses menant au coeur pourraient être endommagées, causant un arrêt cardiaque qui ferait stagner le sang dans les vaisseaux sanguins.

2. Le sang est un milieu propice au développement de microbes et de bactéries

Le sang est un milieu propice au développement de microbes, de bactéries, de toxines, etc. Par conséquent, la méthode islamique d'abattage des animaux est plus hygiénique puisqu'elle permet l'élimination presque complète du sang, réduisant ainsi les risques

de maladies de toutes sortes.

3. La viande garde sa fraîcheur plus longtemps

La viande de l'animal abattu conformément à la méthode islamique garde sa fraîcheur plus longtemps grâce au peu de sang qu'elle contient comparativement aux autres viandes.

4. L'animal ressent peu de douleur

Le sectionnement rapide des vaisseaux du cou coupe l'approvisionnement en sang au nerf du cerveau responsable de la douleur. Ainsi, l'animal ressent peu ou pas de douleur. En mourant, l'animal se débat, se tord, tremble et rue non pas à cause de la douleur, mais à cause de la contraction et du relâchement des muscles privés de sang et également à cause du jaillissement du sang hors du corps.

8. La nourriture non-végétarienne rend les musulmans violents

Question: La science nous révèle que tout ce que nous mangeons a un effet indéniable sur notre comportement. Pourquoi, s'il en est ainsi, l'islam permet-il une diète non-végétarienne, puisque consommer la viande des animaux pourrait rendre une personne violente et agressive?

Réponse:

1. Seuls les animaux herbivores sont permis

Je suis d'accord avec le fait que ce qu'une personne mange a un effet sur son comportement. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles l'islam interdit la viande d'animaux carnivores comme les félins, par exemple, qui sont féroces et agressifs. L'islam ne permet que la consommation d'animaux herbivores comme la vache, la chèvre, le mouton, etc. qui sont plutôt pacifiques et dociles. Les musulmans ne consomment que la viande d'animaux qui sont pacifiques et dociles parce que ce sont des gens non-violents et bons.

2. Le Coran dit que le Prophète interdit ce qui est mauvais

Le Coran dit: "Il leur ordonne le convenable, leur interdit le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises..."

[Le Coran, 7:157]

"Prenez ce que le Messager vous donne, et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous-en."

[Le Coran, 59:7]

Pour le musulman, ce qu'affirme le Prophète est suffisant pour le convaincre qu'Allah a interdit certains types de viandes aux humains tout en en permettant d'autres.

3. Les ahadith interdisant la consommation de viande provenant d'animaux carnivores

Selon plusieurs ahadith authentiques recueillis dans Sahih Boukhari et Sahih Mouslim, incluant le hadith rapporté par Ibn Abbas dans le Livre de la chasse et de l'abattage des

animaux de Sahih Mouslim, hadith no. 4752 et Sounan Ibn-Majah, chapitre 13, ahadith no.3232 à 3234, le Prophète (paix sur lui) a interdit la consommation:

- Des animaux sauvages ayant des crocs, i.e. des animaux carnivores. Ce sont les animaux faisant partie de la famille des félidés comme le lion, le tigre, le chat, et ceux faisant partie des canidés, comme les chiens, les loups, les renards, etc.
- Certains rongeurs comme les souris, les rats, etc.
- Certains reptiles comme les serpents, les alligators, etc.
- Les oiseaux de proie ayant des serres, comme les vautours, les aigles, les corbeaux, les hibous, etc.

Il n'existe pas de preuve scientifique qui prouve hors de tout doute que suivre un régime non-végétarien rend les gens violents.

9. Les musulmans vénèrent la Kaaba

Question: Puisque l'islam interdit l'adoration des idoles, pourquoi les musulmans adorent-ils la Kaaba en se prosternant à elle dans leurs prières?

Réponse:

La Kaaba est la Qibla, i.e. la direction à laquelle font face les musulmans lorsqu'ils prient. Il est important de souligner que, bien que les musulmans se tournent en direction de la Kaaba pour prier, ils n'adorent pas la Kaaba comme telle. Les musulmans n'adorent qu'Allah et ne se prosternent à nul autre que Lui. Il est écrit, dans la sourah al-Baqarah:

"Certes, Nous te voyons tourner le visage en tous sens dans le ciel. Nous te faisons donc orienter vers une direction qui te plaît. Tourne donc ton visage vers la Mosquée sacrée. Où que vous soyez, tournez-y vos visages."

[Le Coran, 2:144]

1. L'islam encourage l'unité

Si on laissait les musulmans libres de choisir la direction dans laquelle ils veulent prier, certains choisiraient le nord, d'autres choisiraient le sud, etc. Afin d'unir tous les musulmans dans leur adoration du Dieu Unique, où qu'ils soient, l'islam leur demande de se tourner tous dans la même direction, i.e. celle de la Kaaba. Les musulmans vivant à l'ouest de la Kaaba se tournent vers l'est, et ceux qui vivent à l'est de la Kaaba se tournent vers l'ouest pour prier.

2. La Kaaba se trouve au centre de la mappemonde

Les musulmans ont été les premiers à dessiner une carte du monde. Ils ont d'abord situé le sud dans la partie supérieure et le nord, dans la partie inférieure, avec la Kaaba au centre. Plus tard, les cartographes occidentaux l'ont dessinée dans l'autre sens, c'est-à-dire avec le nord et le sud situés aux endroits où nous les connaissons aujourd'hui. Néanmoins, alhamdoulillah, la Kaaba est demeurée au centre de la mappemonde.

3. Le tawaf autour de la Kaaba

Lorsque les musulmans vont à la Masjid-e-Haram, à la Mecque, ils font le tawaf (ils tournent) autour de la Kaaba. Cet acte symbolise la croyance et l'adoration d'un seul Dieu; comme chaque cercle n'a qu'un centre, il n'y a également qu'un seul dieu (Allah)

qui soit digne d'être adoré.

4. Le hadith de Omar (qu'Allah soit satisfait de lui)

Au sujet de la pierre noire, al-hajar-al-aswaad, il y a un hadith rapporté par l'illustre compagnon du Prophète Mohammed (paix sur lui), Omar (qu'Allah soit satisfait de lui).

Dans le hadith 675 du chapitre 56 du livre du Hajj que l'on retrouve dans le volume 2 de Sahih Boukhari, Omar (qu'Allah soit satisfait de lui) dit: "Je sais que tu n'es qu'une pierre et que tu ne peux m'apporter ni bien ni mal. Si je n'avais pas vu le Prophète (paix sur lui) te toucher et t'embrasser, je ne t'aurais jamais touchée ni embrassée."

5. Des gens sont montés sur la Kaaba pour faire le adhan

À l'époque du Prophète, des gens sont même montés sur la Kaaba pour faire le "adhan", ou l'appel à la prière. À ceux qui prétendent que les musulmans adorent la Kaaba nous demandons: quel idolâtre oserait se tenir debout sur l'idole qu'il adore?

10. L'entrée à la Mecque est interdite aux non-musulmans

Question: Pourquoi l'entrée est-elle interdite aux non-musulmans dans les villes saintes de la Mecque et de Médine?

Réponse:

Il est vrai que, selon la loi, les non-musulmans ne peuvent entrer dans les villes saintes de la Mecque et de Médine. Les points suivants serviront à faire comprendre le raisonnement derrière cette interdiction.

1. Tous les citoyens ne sont pas autorisés dans les zones de cantonnement

Je suis un citoyen de l'Inde. Néanmoins, il ne m'est pas permis d'entrer dans certaines zones de cantonnement. Dans tous les pays, il y a certaines zones interdites aux citoyens. Seuls les citoyens qui sont enrôlés dans l'armée ou ceux qui travaillent pour la défense du pays ont le droit d'entrer dans la zone de cantonnement. De même, l'islam est une religion universelle révélée à toute l'humanité et destinée à tous les êtres humains. Les zones restreintes de l'islam sont les deux villes saintes de la Mecque et de Médine. Seuls ceux qui croient à l'islam et qui travaillent à sa défense, i.e. les musulmans, ont le droit d'y entrer.

Il serait illogique qu'un simple citoyen s'objecte à la circulation restreinte dans les zones de cantonnement. De même, un non-musulman ne devrait pas s'objecter aux restrictions imposées aux non-musulmans leur interdisant l'entrée à la Mecque et à Médine.

2. Les visas pour entrer à la Mecque et à Médine

- Lorsqu'une personne prévoit un voyage dans un pays étranger, elle doit d'abord demander un visa, i.e. une permission d'entrer dans ce pays. Chaque pays a ses

propres règlements et ses propres exigences pour émettre un visa. Et si la personne ne remplit pas leurs critères, ils ne lui accorderont pas de visa.

- L'un des pays les plus stricts dans la délivrance des visas sont les États-Unis, surtout lorsqu'il s'agit de délivrer un visa à une personne provenant d'un pays du tiers-monde. Ils tiennent à ce que plusieurs exigences et conditions soient remplies avant de délivrer un visa à quelqu'un.
- Lorsque je suis allé visiter Singapour, il était écrit sur leur formulaire d'immigration: mort aux trafiquants de drogue. Donc si je veux visiter Singapour, je dois me conformer à leurs règlements. Je n'ai pas à leur dire que la peine de mort est un châtement barbare. Ce n'est que dans la mesure où j'accepte leurs exigences et conditions qu'on me permettra l'accès à leur territoire.
- Le visa. La première condition requise pour toute personne qui veut entrer dans les villes saintes de la Mecque ou de Médine est de prononcer "La ila ha illallah, Mohammed Rasulallah", c'est-à-dire "il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah et Mohammed est Son Messager".

11. L'interdiction du porc

Question: Pourquoi l'islam interdit-il la consommation de porc?

Réponse:

Le fait que le porc soit interdit en islam est une chose bien connue. Les points suivants expliquent différents aspects de cet interdit:

1. Le porc est interdit dans le Coran

Le Coran interdit la consommation du porc dans au moins 4 versets différents, c'est-à-dire 2:173, 5:3, 6:145 et 16:115.

"Vous sont interdits la bête trouvée morte, le sang, la chair de porc, ce sur quoi on a invoqué un autre nom que celui d'Allah..."

[Le Coran, 5:3]

Ces versets coraniques à eux seuls suffisent à convaincre les musulmans du bien-fondé de l'interdiction du porc.

2. Le porc est interdit dans la Bible

Peut-être le chrétien sera-t-il plus convaincu par ses propres écritures. La Bible interdit la consommation du porc dans le Lévitique:

"Vous tiendrez pour impur le porc parce que tout en ayant le sabot fourchu, fendu en deux ongles, il ne rumine pas."

"Vous ne mangerez pas de leur chair ni ne toucherez à leur cadavre, vous les tiendrez pour impurs."

[Lévitique, 11:7-8]

Le porc est également interdit dans le Deutéronome:

"Et le porc, qui a bien le sabot fourchu et fendu mais qui ne rumine pas; vous le tiendrez pour impur. Vous ne mangerez pas de sa chair et ne toucherez pas à son cadavre."

[Deutéronome, 14:8]

On retrouve un interdit similaire dans Isaïe, chapitre 65, verset 2-5.

3. La consommation du porc peut être la cause de plusieurs maladies

Les autres non-musulmans et athées ne seront d'accord avec cet interdit que si on leur présente des preuves logiques et scientifiques. La consommation du porc peut être la cause de pas moins de 70 types de maladies. Une personne peut avoir plusieurs helminthes comme l'ascaride, l'ankylostome, etc. L'un des plus dangereux est le *Taenia Solium* qui, dans la terminologie courante est appelé ténia, ou ver solitaire. Il se réfugie dans l'intestin et il est très long.

Ses oeufs pénètrent le système sanguin et peuvent ainsi atteindre pratiquement tous les organes. S'ils pénètrent dans le cerveau, ils peuvent provoquer des pertes de mémoire. S'ils pénètrent dans le coeur, ils peuvent provoquer un arrêt cardiaque. S'ils pénètrent les yeux, ils peuvent causer la cécité et s'ils pénètrent le foie, ils peuvent y causer de sérieux dommages. Ils peuvent endommager presque tous les les organes du corps.

Une idée reçue répandue au sujet du porc veut que si celui-ci est bien cuit, les oeufs de vers qu'il contient meurent. Dans un projet de recherche entrepris aux états-Unis, il a été découvert que parmi 24 personnes ayant contracté le *Trichura Tichurasis*, 22 avaient fait bien cuire leur viande de porc. Cela indique que les oeufs présents dans la viande ne meurent pas lorsque exposés à des températures de cuisson.

4. La viande de porc génère surtout de la graisse La viande de porc ne génère que très peu de tissus musculaires et contient un excès de gras. Ce gras se dépose dans les vaisseaux et peut causer de l'hypertension et/ou un arrêt cardiaque. Il n'est donc pas surprenant que plus de 50% des Américains souffrent d'hypertension.

5. Le porc est l'un des animaux les plus sales qui soient Le porc est l'un des animaux les plus sales de la terre. Il vit dans la boue, le fumier et la saleté. C'est le meilleur charognard que Dieu ait créé. Dans les villages où il n'y a pas de toilettes modernes et où les villageois font leurs besoins à l'extérieur, très souvent, ce sont les porcs qui les débarrassent de leurs excréments en les mangeant. Certains avanceront que dans les pays développés comme l'Australie, les porcs sont élevés dans des conditions on ne peut plus hygiéniques. Mais même dans ces conditions, les porcs sont confinés à des porcheries et en dépit des efforts déployés pour les garder propres, ils demeurent sales de nature. Ils mangent avec appétit leurs propres excréments comme ceux de leurs voisins.

6. Le porc est l'animal le plus obscène qui soit Le porc est l'animal le plus obscène que l'on retrouve sur cette terre. C'est le seul animal qui invite ses compagnons à s'accoupler avec sa partenaire. Aux états-Unis, la majorité des gens consomment du porc. Il est fréquent qu'ils organisent, après une soirée bien arrosée, un échange de partenaires, i.e. "tu couches avec ma femme et je couche avec la tienne". Si vous consommez du porc, vous finissez par vous comporter comme des porcs.

12. L'interdiction de l'alcool

Question: Pourquoi la consommation d'alcool est-elle interdite en islam?

Réponse:

Depuis des temps immémoriaux, l'alcool a toujours été un fléau pour l'humanité. Et il continue de coûter d'innombrables vies humaines et de causer de terribles souffrances à des millions de personnes à travers le monde. L'alcool est la cause première de nombreux problèmes de société. Le nombre de cas croissant de troubles de santé mentale et les millions de familles détruites à travers le monde sont autant de témoignages incontestables du pouvoir destructeur de l'alcool.

1. L'interdiction de l'alcool dans le

Coran Le Coran interdit la consommation d'alcool dans le verset suivant: "Ô les croyants! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, oeuvre du Diable. écartez-vous en, afin que vous réussissiez."
[Le Coran, 5:90]

2. L'interdiction de l'alcool dans la Bible

La Bible interdit la consommation d'alcool dans les versets suivants:

a)."Raillerie dans le vin! Insolence dans la boisson! Qui s'y égare n'est pas sage."

[Proverbes, 20:1]

b)."Ne vous enivrez pas de vin."

[éphésiens, 5:18]

3. L'alcool exerce une influence sur les mécanismes inhibiteurs du cerveau

Dans le cerveau humain se trouve un centre de l'inhibition qui retient une personne de faire des choses qu'elle considère mauvaises. Par exemple, lorsqu'elle est dans un état normal, une personne n'utilisera habituellement pas un langage grossier pour s'adresser à ses parents ou à des personnes âgées. Si une personne a besoin de se soulager, elle ne le fera normalement pas en public; c'est pourquoi elle utilisera des toilettes. Mais lorsqu'une personne consomme de l'alcool, son centre de l'inhibition devient lui-même inhibé. Et c'est précisément pour cette raison que l'on voit souvent une personne ivre se comporter de façon anormale. Par exemple, elle utilise un langage grossier et injurieux et ne réalise pas son erreur même si c'est à ses parents qu'elle s'adresse avec ce langage. Par ailleurs, on voit souvent des personnes ivres uriner dans leurs vêtements. Elles ne parlent ni ne marchent normalement et font parfois preuve d'inconduite scandaleuse.

4. Il y a plus de cas d'adultères, de viols, d'incestes et de

SIDA chez les alcooliques Selon le National Crime Victimization Survey Bureau of Justice (Département de Justice américain), en 1996 seulement, il y a eu en moyenne 2713 viols par jour. Les statistiques révèlent que la majorité de ces violeurs étaient ivres au moment où ils ont commis leur crime, tout comme la majorité de ceux qui ont commis des actes d'attentat à la pudeur.

Selon les statistiques, 8% des Américains commettent l'inceste, i.e. qu'une personne sur douze ou treize, aux états-Unis, est coupable d'inceste. La presque totalité de ces cas sont dus à une intoxication quelconque de l'une des deux personnes impliquées ou des deux.

L'un des facteurs majeurs associés à la propagation du SIDA est l'alcoolisme.

5. Chaque alcoolique a commencé par ne boire qu'en société

Plusieurs argumenteront en faveur de l'alcool en précisant qu'ils ne boivent qu'en société. Ils prétendent qu'ils ne prennent jamais plus d'un ou deux verres et que puisqu'ils arrivent à se contrôler, ils ne sont jamais ivres. Pourtant, chaque alcoolique a commencé par ne boire qu'en société. Il n'y a pas un seul alcoolique qui a commencé à boire avec l'intention de devenir un ivrogne. Et aucun consommateur d'alcool ne peut prétendre avoir bu de l'alcool pendant des années et être arrivé à si bien se contrôler qu'il n'a jamais été ivre, ne serait-ce qu'une seule fois.

6. S'il arrive à une personne de n'être ivre qu'une seule fois et qu'elle fait une chose honteuse, elle le regrettera toute sa vie

Supposez qu'un "buveur de société" perde la maîtrise de lui-même une seule fois. Et que dans cet état d'intoxication, il commette un viol ou un acte incestueux. Même si plus tard il regrette son geste, il est fort probable qu'il demeurera, toute sa vie, torturé par un sentiment de culpabilité. L'assaillant, aussi bien que la victime, est marqué de façon irréparable.

7. L'alcool est interdit dans les ahadith

Le Prophète Mohammed (paix sur lui) a dit:

a) Dans Sounan Ibn-Majah, Volume 3, Livre des Intoxicants, Chapitre 30, Hadith No. 3371:

"L'alcool est la mère de tous les vices et c'est le vice le plus honteux."

b) Dans Sounan Ibn-Majah, Volume 3, Livre des Intoxicants, Chapitre 30, Hadith No. 3392:

"Tout ce qui peut intoxiquer en grande quantité est interdit en petite quantité."

Il n'y a donc aucune excuse pour un "petit verre".

c) Non seulement ceux qui boivent de l'alcool sont-ils maudits, ceux qui traitent avec de façon directe ou indirecte sont également maudits par Allah. Dans Sounan Ibn-Majah, Volume 3, Livre des Intoxicants, Chapitre 30, Hadith No. 3380:

Anas (qu'Allah soit satisfait de lui) rapporte que le Prophète Mohammed (paix sur lui) a dit: Allah a maudit dix personnes qui traitent avec l'alcool. Celui qui le distille, celui pour qui il est distillé, celui qui le boit, celui qui le transporte, celui chez qui il est transporté, celui qui le sert, celui qui le vend, celui qui profite de l'argent obtenu par sa vente, celui qui l'achète pour lui-même et celui qui l'achète pour quelqu'un d'autre."

8. Maladies associées à l'alcoolisme

Il y a plusieurs raisons scientifiques qui expliquent l'interdiction de consommer de l'alcool. Le taux de mortalité le plus élevé au monde attribuable à une cause en particulier est celui relié à la consommation d'alcool. Des millions de personnes meurent chaque année des conséquences de la consommation d'alcool. Je ne crois pas devoir énumérer toutes les conséquences désastreuses liées à l'alcool puisque la plupart sont bien connues. Voici toutefois une liste de quelques-unes des maladies reliées à l'alcool:

1. La cirrhose du foie est la plus connue des maladies associées à la consommation d'alcool.
2. Il y a également le cancer de l'oesophage, le cancer de la gorge, le cancer du foie (hépatome), le cancer des intestins, etc.
3. L'oesophagite, la gastrite, la pancréatite et l'hépatite sont aussi liées à la consommation d'alcool.

4. La cardiomyopathie, l'hypertension, l'athérosclérose coronaire, l'angine et la crise cardiaque sont liées à une consommation d'alcool importante.
5. Les attaques d'apoplexie, les convulsions et différents types de paralysie sont également associés à la consommation d'alcool.
6. La neuropathie périphérique, l'atrophie corticale et l'atrophie cérébelleuse sont aussi des syndromes bien connus causés par la consommation d'alcool.
7. Le syndrome Wernicke–Korsakoff dont les symptômes sont l'amnésie des événements récents et des conversations, mais la mémoire des événements anciens, le tout accompagné de différents types de paralysie est principalement dû à une déficience en thiamine causée par une malnutrition découlant d'une consommation excessive d'alcool.
8. Le béribéri et autres déficiences ne sont pas rares chez les alcooliques. Même la pellagre est courante chez eux.
9. Le delirium tremens est une condition sérieuse dont peuvent souffrir les alcooliques lorsqu'ils sont atteints d'infections récurrentes. C'est un symptôme qui survient également lorsque la personne est en manque d'alcool. C'est une condition très sérieuse qui peut causer la mort, même si la personne est traitée dans un centre ultra-moderne.
10. De nombreux désordres endocriniens ont été associés à l'alcoolisme, allant du myxoedème à l'hyperthyroïdie, en passant par la maladie de Cushing.
11. Les conséquences néfastes au niveau hématologique sont longues et variables. Une déficience en acide folique, cependant, est la manifestation la plus répandue de l'abus d'alcool, résultant en anémie macrocytique. Le syndrome de Zieve comporte trois composantes: l'anémie hémolytique, la jaunisse et l'hyperlipidémie consécutive aux beuveries.
12. La thrombocytopénie et autres anomalies des plaquettes sont relativement communes chez les alcooliques.
13. L'antibiotique d'usage courant appelé métronidazole et l'alcool ont une très mauvaise interaction.
14. Les infections récurrentes sont très fréquentes chez les alcooliques invétérés. La résistance aux maladies et le système immunitaire sont menacés par une consommation excessive d'alcool.
15. Les infections de la poitrine sont d'une triste notoriété chez les alcooliques. La pneumonie, l'abcès pulmonaire, l'emphysème et la tuberculose sont fréquents chez eux.
16. Au cours d'une intoxication aigüe, il est fréquent que la personne saouïe vomisse. Comme le réflexe de la toux, qui assure une protection, est paralysé, les vomissures peuvent facilement pénétrer les poumons, causant ainsi une pneumonie ou un abcès pulmonaire. Il arrive aussi que cela provoque la suffocation et même la mort.
17. Les effets dévastateurs de la consommation d'alcool sur les femmes ne peuvent être passés sous silence. Les femmes sont plus vulnérables que les hommes aux cirrhoses liées à l'alcool. La consommation d'alcool durant la grossesse a des effets extrêmement néfastes sur le fœtus. Le syndrome d'alcoolisme foetal est de plus en plus reconnu au sein du monde médical.
18. Les maladies de la peau sont également reliées à la consommation d'alcool. L'eczéma, l'alopecie, la dystrophie de l'ongle, la paronychie (infection autour des ongles) et la stomatite angulaire (inflammation des coins de la bouche) sont également des maladies fréquentes chez les alcooliques.

9. L'alcoolisme est une "maladie"

Les médecins d'aujourd'hui sont devenus laxistes envers l'alcoolisme et ils l'appellent maintenant "maladie" plutôt que "dépendance". The Islamic Research Foundation a publié une brochure qui avance ce qui suit:

Si l'alcool est une maladie, c'est bien la seule maladie qui:

- o est vendue en bouteilles
- o qui fait de la publicité dans les journaux, les magazines, à la radio et à la télévision
- o possède un permis de propagation
- o rapporte de l'argent au gouvernement
- o provoque des morts violentes sur les routes
- o détruit des familles et mène au crime
- o n'a pas de cause virale ou bactérienne

L'ALCOOLISME N'EST PAS UNE MALADIE – C'EST L'OEUVRE DE SATAN

Allah (swt), dans Sa sagesse infinie, nous a mis en garde contre ce piège de Satan. L'islam est appelé le "Din-oul-Fitrah", ou la religion naturelle de l'homme. Toutes les injonctions qu'elle contient ont pour but de préserver l'état naturel de l'homme. L'alcool est une déviation de cet état naturel, pour l'individu comme pour la société. Il rabaisse l'homme à un niveau inférieur à celui des bêtes auxquelles il affirme être supérieur. C'est pourquoi la consommation d'alcool est interdite en islam.

13. L'égalité des témoins

Question: Pourquoi le témoignage d'un seul homme est-il équivalent aux témoignages de deux femmes?

Réponse:

1. **Le témoignage d'un seul homme n'est pas toujours considéré équivalent à ceux de deux femmes**

Il n'y a pas moins de trois versets, dans le Coran, qui parlent des témoins sans préciser le sexe de ces personnes.

- o Lors de la rédaction d'un testament, la présence de deux personnes justes, agissant en tant que témoins, est requise. Au verset 106 de la sourah al-Maidah (5), le Coran dit:
"Ô les croyants! Quand la mort se présente à l'un de vous, le testament sera attesté par deux hommes intègres d'entre vous, ou deux autres, non des vôtres, si vous êtes en voyage dans le monde et que la mort vous frappe."
[Le Coran, 5:106]
- o Deux personnes justes en cas de talaq (divorce):
"Et prenez deux hommes intègres parmi vous comme témoins. Et acquittez-vous du témoignage envers Allah."
[Le Coran, 65:2]
- o Quatre témoins sont requis dans le cas d'une accusation contre une femme chaste: "Et ceux qui lancent des accusations contre des femmes chastes sans produire par la suite quatre témoins, fouettez-les de quatre-vingts coups de fouet, et n'acceptez plus jamais leur témoignage, car ce sont des pervers."

[Le Coran, 24:4]

2. Le témoignage de deux femmes n'est équivalent à celui d'un seul homme que dans le cadre de transactions financières

Il est faux de dire que le témoignage d'un seul homme est équivalent aux témoignages de deux femmes dans tous les cas. Ce n'est vrai que dans certains cas. Il y a environ 5 versets, dans le Coran, qui parlent de témoins sans en préciser le sexe. Il n'y a qu'un seul verset, dans le Coran, qui dit que le témoignage d'un seul homme est équivalent à ceux de deux femmes. Il s'agit du verset 282 de la sourah al-Baqarah. C'est le verset le plus long du Coran, et il traite des transactions financières. Il se lit (en partie) comme suit:

"Ô vous qui croyez! Quand vous contractez une dette à échéance déterminée, mettez-la par écrit. (...) Faites-en témoigner par deux témoins d'entre vos hommes; et à défaut de deux hommes, un homme et deux femmes d'entre ceux que vous agréez comme témoins, en sorte que si l'une d'elles s'égare, l'autre puisse lui rappeler."

[Le Coran, 2:282]

Ce verset du Coran ne traite que des transactions financières, où une entente par écrit doit être faite entre les parties concernées et où deux témoins sont requis, préférablement deux hommes. Si les parties ne peuvent trouver deux hommes, alors un homme et deux femmes.

Supposez, par exemple, qu'une personne doive être opérée pour une maladie donnée. Cette personne préfère, au préalable, consulter deux chirurgiens qualifiés afin d'avoir leur avis. Si elle est incapable de trouver deux chirurgiens, sa deuxième option pourrait être de consulter un chirurgien et deux généralistes.

De même, dans le cadre de transactions financières, il est préférable que deux hommes soient témoins. L'islam attend des hommes qu'ils soient les soutiens de leurs familles. Puisque la responsabilité financière leur incombe, on s'attend à ce qu'ils soient plus versés que les femmes en transactions financières. Comme deuxième option, les témoins peuvent être un homme et deux femmes, de sorte que si une des deux se trompe, l'autre lui rappelle. Le mot arabe utilisé dans le Coran est "Tazil", qui signifie "confuse" ou "se tromper". Beaucoup ont, à tort, traduit ce mot par "oublier". Donc les transactions financières sont le seul cadre dans lequel le témoignage d'un seul homme est équivalent aux témoignages de deux femmes.

3. Le témoignage d'un seul homme est équivalent à ceux de deux femmes dans les cas de meurtre également

Cependant, certains érudits sont d'avis que le caractère émotif des femmes peut influencer leur témoignage dans un cas de meurtre. Car dans de telles circonstances, une femme est en général plus terrifiée que ne l'est un homme. Ses émotions peuvent la rendre confuse. Par conséquent, selon certains juristes musulmans, le témoignage d'un seul homme est équivalent à ceux de deux femmes même dans les cas de meurtre. Dans tous les autres cas, le témoignage d'une seule femme équivaut au témoignage d'un seul homme.

4. Le Coran précise clairement que le témoignage d'une seule femme équivaut à celui d'un seul homme

Certains érudits sont d'avis que la règle de deux femmes un homme doit être appliquée dans tous les cas. Nous ne pouvons être d'accord avec cette opinion parce que le verset 6 de la sourah an-Noor (24) précise clairement que le témoignage d'une seule femme équivaut à celui d'un seul homme:

"Et quant à ceux qui lancent des accusations contre leurs propres épouses sans avoir

d'autres témoins qu'eux-mêmes, le témoignage de l'un d'eux doit être une quadruple attestation par Allah qu'il est du nombre des véridiques..."
[Le Coran, 24:6]

5. **Le témoignage unique de Aïcha (qu'Allah soit satisfait d'elle) suffit pour qu'un hadith soit accepté**

Aïcha (qu'Allah soit satisfait d'elle), l'épouse du Prophète (paix sur lui) a rapporté pas moins de 2220 ahadith qui sont considérés authentiques sur la seule base de son témoignage. Il s'agit là d'une preuve suffisante que le témoignage d'une seule femme peut également être accepté.

Plusieurs juristes affirment même que le témoignage d'une seule femme est suffisant pour l'observation du croissant de lune. Imaginez: le témoignage d'une seule femme est suffisant pour l'un des piliers de l'islam, i.e. le jeûne, et la communauté musulmane tout entière accepte son témoignage et s'y conforme! Certains érudits affirment qu'un seul témoin est nécessaire pour le début du Ramadhan, mais que deux témoins sont requis pour la fin du Ramadhan. Et qu'ils soient hommes ou femmes n'a aucune importance.

6. **Le témoignage d'une femme est préférable dans certains cas**

Dans certains cas, le témoignage d'une femme est requis et celui d'un homme ne peut être accepté. Par exemple, dans les affaires de femmes, comme lors du bain funéraire fait à une femme, seule une autre femme peut témoigner du déroulement du rituel. L'inégalité apparente entre les témoignages d'un homme et d'une femme dans le cadre de transactions financières ne découle pas d'une prétendue inégalité des sexes en islam. Elle n'est due qu'à la différence de nature des hommes et des femmes et à leurs rôles différents dans la société, tels que l'islam les conçoit.

14. L'héritage

Question: Dans la loi islamique, pourquoi la part d'héritage revenant à la femme est deux fois moindre que celle de l'homme?.

Réponse:

1. L'héritage dans le Coran Le Coran contient des règles précises et détaillées concernant la division de l'héritage entre les bénéficiaires légitimes.

Les versets coraniques contenant les règles de l'héritage sont:

- *Sourah al-Baqarah, verset 180
- *Sourah al-Baqarah, verset 240
- *Sourah an-Nisa, versets 7-9
- *Sourah an-Nisa, verset 19
- *Sourah an-Nisa, verset 33 et
- *Sourah al-Maidah, versets 106-108

2. **Chaque membre de la famille reçoit une part d'héritage déterminée**

Il y a trois versets dans le Coran qui déterminent, en gros, la part que doit recevoir chaque membre de la famille immédiate. Ce sont les versets 11, 12 et 176 de la sourah an-Nisa, qui se lisent comme suit:

"Voici ce qu'Allah vous enjoint au sujet de vos enfants: au fils, une part équivalente à celle de deux filles. S'il n'y a que des filles, même plus de deux, à elles alors deux tiers de ce que le défunt laisse. Et s'il n'y en a qu'une, à elle alors la moitié. Quant aux père et mère du défunt, à chacun d'eux le sixième de ce qu'il laisse, s'il a un enfant. S'il n'a pas d'enfant et que ses père et mère héritent de lui, à sa mère alors le tiers. Mais s'il a des frères, à la mère alors le sixième, après exécution du testament qu'il aurait fait ou paiement d'une dette. De vos ascendants ou descendants, vous ne savez pas qui est plus près de vous en utilité. Ceci est un ordre obligatoire de la part d'Allah, car Allah est, certes, Omniscient et Sage.

Et à vous la moitié de ce que laissent vos épouses, si elles n'ont pas d'enfants. Si elles ont un enfant, alors à vous le quart de ce qu'elles laissent, après exécution du testament qu'elles auraient fait ou paiement d'une dette. Et à elles un quart de ce que vous laissez, si vous n'avez pas d'enfant. Mais si vous avez un enfant, à elles alors le huitième de ce que vous laissez après exécution du testament que vous auriez fait ou paiement d'une dette. Et si un homme, ou une femme, meurt sans héritier direct, cependant qu'il laisse un frère ou une soeur, à chacun de ceux-ci un sixième. S'ils sont plus de deux, tous alors participeront au tiers, après exécution du testament ou paiement d'une dette, sans préjudice à quiconque. Telle est l'injonction d'Allah! Et Allah est Omniscient et Indulgent."

[Le Coran, 4:11-12]

"Ils te demandent ce qui a été décrété. Dis: "Au sujet du défunt qui n'a pas de père ni de mère ni d'enfant, Allah vous donne Son décret: si quelqu'un meurt sans enfant, mais a une soeur, à celle-ci revient la moitié de ce qu'il laisse. Et lui, il héritera d'elle en totalité si elle n'a pas d'enfant. Mais s'il a deux soeurs (ou plus), à elles alors les deux tiers de ce qu'il laisse; et s'il a des frères et des soeurs, à un frère alors revient une portion égale à celle de deux soeurs. Allah vous donne des explications pour que vous ne vous égariez pas. Et Allah est Omniscient."

[Le Coran, 4:176]

3. Dans certains cas, la femme hérite d'une somme égale ou supérieure à celle de l'homme

Dans la majorité des cas, la part d'héritage de la femme est la moitié moins que celle de l'homme. Cependant, ce n'est pas toujours le cas. Dans les cas où la personne décédée n'a ni père ni mère, ni enfants, mais un frère et une soeur, chacun d'eux hérite d'un sixième de ses biens. Si la personne décédée laisse des enfants, ses deux parents reçoivent une part égale, i.e. qu'ils héritent chacun d'un sixième. Dans certains cas, une femme peut même hériter d'une part deux fois plus élevée que celle d'un homme. En effet, si la personne décédée est une femme qui n'a laissé ni enfants, ni frères ou soeurs et que seuls son mari, son père et sa mère lui survivent, son mari hérite de la moitié de ses biens tandis que sa mère hérite du tiers et son père, d'un sixième. Dans ce cas particulier, la mère hérite d'une part deux fois plus élevée que celle du père.

4. La femme hérite habituellement d'une part deux fois moindre que celle de l'homme Il est vrai qu'en règle générale, dans la plupart des cas, la femme hérite d'une part deux fois moindre que celle de l'homme. Dans les cas suivants, par exemple:

1. la fille hérite d'une part deux fois moindre que celle du fils;
2. l'épouse hérite de $\frac{1}{8}$ et l'époux, de $\frac{1}{4}$ si la personne décédée n'a pas d'enfants;
3. l'épouse hérite de $\frac{1}{4}$ et l'époux, de $\frac{1}{2}$ si la personne décédée a des enfants;
4. si la personne décédée n'a ni parents ni descendants, la soeur hérite de la moitié moins que le frère.

5. **L'homme hérite d'une part deux fois plus élevée parce que c'est lui qui est financièrement responsable de sa famille**

En islam, la femme n'a aucune obligation financière; cette responsabilité repose entièrement sur les épaules de l'homme. Avant qu'une femme ne soit mariée, c'est son père ou son frère qui pourvoit à ses besoins comme le logement, la nourriture, l'habillement et autres besoins matériels. Lorsqu'elle est mariée, cette responsabilité est transmise à son mari ou à son fils. L'islam donne à l'homme la responsabilité de pourvoir aux besoins de sa famille. Afin qu'il puisse s'acquitter de ce devoir, l'homme reçoit une part d'héritage deux fois plus élevée. Par exemple, si un homme meurt en laissant cent cinquante mille roupies à ses enfants (i.e un fils et une fille), le fils hérite de cent mille roupies alors que la fille n'hérite que de cinquante mille roupies. Des cent mille roupies hérités par le fils, ce dernier, par devoir envers les membres de sa famille, devra peut-être dépenser pour eux la presque totalité ou peut-être quatre-vingt mille, ce qui ne lui laissera, pour lui-même, qu'un faible pourcentage de l'héritage, c'est-à-dire environ vingt mille roupies. La fille, de son côté, n'a aucune obligation de dépenser des cinquante mille roupies pour qui que ce soit. Elle a le droit de garder la totalité de la somme et d'en faire ce que bon lui semble. Préférez-vous hériter de cent mille roupies et être forcé d'en dépenser quatre-vingt mille, ou hériter de cinquante mille roupies et en garder la totalité pour vous-mêmes?

15. L'au-delà - la vie après la mort

Question: Comment pouvez-vous prouver l'existence de l'au-delà, i.e. de la vie après la mort?

Réponse:

1. **La croyance en l'au-delà n'est pas basée sur une foi aveugle**

Beaucoup de gens se demandent comment une personne ayant un esprit logique, scientifique, peut croire à la vie après la mort. Les gens présument que toute personne qui croit en l'au-delà ne peut y croire que sur la base d'une foi aveugle. Ma croyance en l'au-delà se fonde sur un argument logique.

2. **Une croyance logique**

Il y a plus de mille versets, dans le Coran, qui font référence à des faits scientifiques (cf. mon livre intitulé "Qur'an and Modern Science-Compatible or Incompatible"). Plusieurs de ces faits mentionnés dans le Coran n'ont été découverts qu'au cours des derniers siècles. Mais la science n'est pas arrivée à un niveau où elle peut confirmer chaque affirmation à caractère scientifique que l'on retrouve dans le Coran. Supposez que l'on prouve que 80% de tout ce qui est mentionné dans le Coran est tout à fait exact. Et qu'au sujet des 20% restants, la science ne donne aucune réponse catégorique, puisqu'elle n'est pas arrivée à un niveau où elle peut soit prouver soit réfuter ces affirmations.

Avec les connaissances limitées dont nous disposons, nous ne pouvons avancer avec certitude qu'un mince pourcentage, ou même un seul verset du Coran faisant partie de ces 20% est incorrect. Donc, lorsque 80% du Coran est tout à fait exact scientifiquement et que les 20% restants ne peuvent être réfutés, la logique veut que ces 20% soient également exacts. L'existence de l'au-delà, qui est mentionnée dans le

Coran, fait partie des 20% ambigus que ma logique considère scientifiquement exacts.

3. **Les concepts de paix et de valeurs humaines sont vains s'ils ne sont accompagnés du concept de l'au-delà**

Voler est-il un acte acceptable ou répréhensible? Une personne normale, sensée, dira que c'est un acte répréhensible. Comment une personne qui ne croit pas en l'au-delà pourrait-elle arriver à convaincre un criminel notoire que voler est blâmable?

Supposons que je sois le criminel le plus puissant et le plus influent qui soit, et que je sois à la fois très intelligent et rationnel. J'affirme que voler est une bonne chose car ça me permet de mener une vie des plus confortables. Donc pour moi, personnellement, voler est une bonne chose. Si quelqu'un peut m'apporter un seul argument logique me prouvant que voler est mauvais pour moi, je cesserai immédiatement. À cela, les gens répondent habituellement par les arguments suivants:

- La personne volée se retrouve dans la gêne Certains avancent que la personne volée peut se retrouver dans la gêne. Je suis tout à fait d'accord avec le fait que c'est une mauvaise chose pour ceux qui en sont victimes. Mais il reste que c'est bon pour moi. Si je vole 1000\$, je peux m'offrir un bon repas dans un restaurant cinq étoiles.
- Quelqu'un peut te voler Certains avancent qu'un jour, je peux être volé à mon tour. Mais personne ne peut me voler, car je suis un criminel très puissant et j'ai de nombreux gardes du corps. Je peux voler n'importe qui, mais personne ne peut me voler. La profession de voleur est pleine de risques pour le commun des mortels, mais pas pour une personne aussi influente que moi.
- La police peut t'arrêter Certains avancent que si je vole, je peux être arrêté par la police. La police ne peut m'arrêter parce qu'elle fait partie de mon personnel. Même les ministres font partie de mon personnel. Si un homme quelconque vole, il sera arrêté et se retrouvera dans le pétrin, mais en ce qui me concerne, je suis trop influent et puissant pour que cela m'arrive. Donnez-moi une raison logique pour laquelle je ne devrais pas voler et je cesserai.
- C'est de l'argent gagné à ne rien faire Certains avancent que c'est de l'argent gagné à ne rien faire et qu'il n'a pas été gagné honnêtement. Je suis entièrement d'accord, et c'est d'ailleurs l'une des principales raisons pour lesquelles je vole. Si une personne a le choix entre gagner facilement ou difficilement son argent, si elle a tant soit peu de raison, elle choisira de le gagner facilement.
- C'est un crime contre l'humanité Certains disent que c'est contre l'humanité et qu'une personne devrait se soucier des autres êtres humains. À ceux-là je demande: qui a écrit cette loi appelée "humanité" et pourquoi devrais-je m'y conformer? Cette loi peut être bonne pour les gens très sensibles et émotifs, mais moi je suis une personne rationnelle et je ne vois aucun avantage à me soucier du bien-être d'autrui.
- C'est un acte égoïste Certains disent que voler est un acte égoïste. C'est tout à fait vrai; mais pourquoi ne pourrais-je pas être égoïste? C'est de cette façon que je profite de la vie.

1. **Il n'y a pas d'argument logique prouvant que le vol est répréhensible**

Ainsi, tous les arguments cherchant à prouver que le vol est blâmable sont futiles. Ces arguments peuvent convaincre un homme du peuple, mais pas un influent et puissant criminel tel que moi. Aucun de ces arguments ne peut être défendu de façon raisonnable et logique. Il n'est donc guère étonnant qu'il y ait autant de criminels dans le monde. De même, le viol, la fraude, etc. peuvent être justifiés pour une personne comme moi et il n'existe pas d'argument logique qui puisse me convaincre que ces

actes sont mauvais.

2. **Un musulman peut convaincre un influent et puissant criminel**

Invertissons maintenant les rôles. Supposons que vous êtes le criminel le plus influent et le plus puissant qui soit, qui a la police et les ministres au sein de son personnel. Une armée de gangsters assure votre sécurité. De mon côté, je suis un musulman qui va vous convaincre que voler, violer, frauder, etc. sont des actes répréhensibles. Si j'avais les mêmes arguments pour prouver que voler est quelque chose de mal, le criminel répliquerait avec les mêmes réponses que tout à l'heure. Je suis d'accord que le criminel raisonne de façon logique et tous ses arguments sont valables, mais seulement s'il est le criminel le plus influent et le plus puissant.

3. **Chaque être humain désire la justice**

Chaque être humain souhaite la justice. Même s'il ne souhaite pas la justice pour les autres, il la désire pour lui-même. Il y a des gens qui sont drogués par le pouvoir et l'influence et qui affligent douleur et souffrances aux autres. Ces mêmes personnes, cependant, protesteraient sûrement si elles étaient elles-mêmes victimes d'une injustice. La raison pour laquelle de telles gens deviennent insensibles à la souffrance des autres est qu'ils vénèrent le pouvoir et l'influence. Ils sentent que non seulement le pouvoir et l'influence leur permettent d'être injustes envers les autres, mais empêchent également les autres de leur rendre la pareille.

4. **Dieu est le plus Puissant et le plus Juste**

En tant que musulman, je convainrais d'abord le criminel de l'existence de Dieu. Je lui dirais ensuite que ce Dieu est infiniment plus puissant que lui et qu'en même temps, Il est également juste. Le glorieux Coran dit:
"Certes, Allah ne lèse personne, fût-ce du poids d'un atome."
[Le Coran, 4:40]

5. **Pourquoi Dieu ne me punit-Il pas?**

Le criminel, qui est quelqu'un de logique et rationnel, reconnaît l'existence de Dieu après qu'on lui ait montré les versets à caractère scientifique dans le Coran. Il se pourrait qu'il pose la question suivante: pourquoi Dieu, s'Il est si puissant et juste, ne me punit-Il pas?

6. **Les gens qui commettent des injustices seront châtiés**

Chaque personne qui subit une injustice, peu importe son statut social et financier, souhaite probablement voir son agresseur jugé et châtié. Toute personne normale voudrait que l'on donne une leçon au voleur ou au violeur. Bien qu'un grand nombre de criminels soient punis, plusieurs échappent à la justice. Ils mènent une vie luxueuse et même, parfois, profitent d'une vie paisible. Si une injustice est commise envers une personne puissante et influente par quelqu'un d'encore plus puissant et influent, cette personne voudrait elle aussi voir son agresseur traduit en justice et puni pour son crime.

7. **La vie d'ici-bas est un test en vue de celle de l'au-delà**

La vie d'ici-bas est un test en vue de celle de l'au-delà. Le glorieux Coran dit:
"Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver et de savoir qui de vous est le meilleur en oeuvre. Et c'est Lui le Puissant, le Pardonneur."
[Le Coran, 67:2]

8. **L'ultime justice au Jour du Jugement**

Le Coran dit:

"Toute âme goûtera la mort. Mais c'est seulement au Jour de la Résurrection que vous recevrez votre entière rétribution. Quiconque donc est écarté du Feu et introduit au Paradis a certes réussi. Et la vie présente n'est qu'un objet de jouissance trompeuse."

[Le Coran, 3:185]

La justice finale sera rendue au Jour du Jugement. Après avoir connu la mort, chaque personne sera ressuscitée au Jour du Jugement avec le reste de l'humanité. Il est possible qu'une personne reçoive une partie de son châtement ici-bas. Mais la rétribution et le châtement finals ne seront reçus que dans l'au-delà. Dieu Tout-Puissant peut ne pas punir un voleur ou un violeur ici-bas, mais ces derniers seront certainement appelés à rendre des comptes au Jour du Jugement et seront châtiés dans l'au-delà, i.e. dans la vie après la mort.

9. **Quel châtement les lois humaines pourraient-elles donner à Hitler?**

Hitler a incinéré 6 millions de juifs durant son régime de terreur. Même si la police l'avait arrêté, quel châtement les lois humaines auraient-elles pu lui infliger pour que justice soit faite? Le maximum qu'ils auraient pu faire aurait été de l'envoyer dans l'une de ses chambres à gaz. Mais cela n'aurait été un châtement que pour le meurtre d'un seul juif. Qu'en aurait-il été des 5 999 999 juifs restants?

10. **Allah peut faire brûler Hitler plus de six millions de fois dans le feu de l'Enfer**

Allah dit, dans le Coran:

"Certes, ceux qui ne croient pas à Nos versets, Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leur peau aura été consumée, Nous leur donnerons une autre peau en échange afin qu'ils goûtent au châtement. Allah est certes Puissant et Sage."

[Le Coran, 4:56]

Si Allah le veut, Il peut incinérer Hitler six millions de fois dans le Feu de l'Enfer.

11. **Les concepts de valeurs humaines, du bien et du mal, vont de pair avec celui de l'au-delà**

Il est clair que si l'on ne convainc pas une personne qui commet des injustices de l'existence de l'au-delà, on ne peut la persuader du bien-fondé du concept de valeurs humaines et de la nature bonne ou mauvaise de certains actes, surtout lorsque cette personne est puissante et influente.

16. Pourquoi les musulmans sont-ils divisés en sectes/différentes écoles de pensée?

Question: Alors que les musulmans suivent tous le seul et même Coran, comment expliquer qu'il y ait autant de sectes et d'écoles de pensée différentes parmi eux?

Réponse:

1. **Les musulmans devraient être unis**

Il est vrai que les musulmans, de nos jours, sont divisés entre eux. Le plus triste, c'est que ces divisions ne sont sanctionnées d'aucune façon par l'islam. En effet, l'islam

encourage l'unité et la création de liens entre les musulmans. Le Coran dit:
"Et cramponnez-vous tous ensemble au "Habl" (câble) d'Allah et ne soyez pas divisés."

[Le Coran, 3:103]

Quel est ce câble (ou corde) dont il est question dans ce verset? Il s'agit du glorieux Coran. Le glorieux Coran est le câble d'Allah auquel tous les musulmans, ensemble, doivent se cramponner. Ce verset insiste doublement sur l'unité des musulmans. En plus de dire "cramponnez-vous tous ensemble", il ajoute "ne soyez pas divisés". Le Coran dit encore:

"Ô les croyants! Obéissez à Allah et obéissez au Messager..."

[Le Coran, 4:59]

Tous les musulmans doivent suivre le Coran et les ahadith authentiques et ne point se diviser entre eux.

2. **Il est interdit, en islam, de créer des sectes et des divisions**

Le glorieux Coran dit:

"Ceux qui émiettent leur religion et se divisent en sectes, de ceux-là tu (Ô Mohammed) n'es responsable en rien: leur sort ne dépend que d'Allah. Puis, Il les informera de ce qu'ils faisaient."

[Le Coran, 6:159]

Dans ce verset, Allah (swt) dit que le musulman doit se dissocier de ceux qui divisent leur religion en sectes. Mais lorsqu'on demande à un musulman ce qu'il est exactement, souvent il répond: "je suis sunnite" ou "je suis chiite". Certains se présentent comme Hanafi, ou Shafi'i ou Maliki ou Hambali. Certains disent: "je suis Déobandi" alors que d'autres disent: "je suis Barelwi".

3. **Notre Prophète était musulman**

Si l'on demandait à ces musulmans: "qu'était notre Prophète (paix sur lui)? était-il Hanafi, Shafi'i, Hambali ou Maliki?", ils répondraient certainement: "Non! Il était musulman comme tous les prophètes et messagers d'Allah avant lui."

Il est mentionné dans le verset 52 de la sourah 3 du Coran que Jésus (paix sur lui) était musulman. Plus loin, au verset 67, le Coran dit que Ibrahim (paix sur lui) n'était ni juif ni chrétien, mais musulman.

4. Selon le Coran, nous sommes "musulmans"

a) Si l'on demande à un musulman ce qu'il est exactement, il devrait toujours répondre:

"Je suis musulman" et non pas "je suis Hanafi" ou "Shafi'i". Au verset 33 de la sourah 41 on peut lire:

"Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allah, fait bonne oeuvre et dit: "Je suis du nombre des musulmans"?"

[Le Coran, 41:33]

b) Le Prophète (paix sur lui) a dicté des lettres destinées à des rois et des gouverneurs non- musulmans, pour les inviter à embrasser l'islam. Dans ces lettres, il a fait transcrire le verset 64 de la troisième sourah du Coran: "...dites: "Soyez témoins que nous, nous sommes soumis (musulmans)."

[Le Coran, 3:64]

5. **Respect envers les grands savants de l'islam**

Nous devons respecter tous les grands savants de l'islam, et cela inclut les quatre Imams, Imam Abou Hanifa, Imam Shafi, Imam Ahmed et Imam Malik (qu'Allah soit satisfait d'eux). Ils étaient de grands érudits et qu'Allah les récompense pour leurs longues recherches et leur patient travail. Nul n'a le droit de s'objecter si un musulman

adopte un ou des avis de de l'un ou l'autre de ces imams. Et, encore une fois, lorsque la question "qu'es-tu exactement?" est posée à un musulman, sa réponse devrait toujours être: "je suis musulman".

Certains argumenteront en citant le hadith de notre Prophète (paix sur lui) que l'on retrouve dans Sounan Abou Daoud (no.4579). Dans ce hadith, on rapporte que le Prophète (paix sur lui) a dit: "Ma communauté se divisera en soixante-treize sectes." Ce hadith, donc, rapporte que le Prophète a prédit la division de sa communauté en soixante-treize sectes. Il n'a pas conseillé aux musulmans de prendre une part active à cette division. Le Coran nous ordonne de ne pas créer de sectes. Ceux qui suivent les enseignements du Coran et des ahadith authentiques et qui ne créent pas de sectes sont ceux qui sont sur la bonne voie.

Dans le hadith no.171 du recueil de at-Tirmidhi, on rapporte que le Prophète (paix sur lui) a dit: "Ma Oummah se divisera en soixante-treize sectes; elles iront toutes en Enfer sauf une." Les compagnons demandèrent au Messenger d'Allah (paix sur lui): "Quel sera ce groupe?" Ce à quoi il répondit: "C'est celui auquel mes compagnons et moi appartenons." Dans plusieurs versets, le Coran ordonne: "Obéissez à Allah et à Son Messenger". Le véritable musulman ne devrait suivre que le Coran et les ahadith authentiques. Il peut accepter l'opinion de n'importe quel savant dans la mesure où elle est conforme aux enseignements du Coran et des ahadith authentiques. Si une opinion est contraire à la parole d'Allah ou à la Sounnah du Prophète (paix sur lui), alors elle n'a aucun poids, peu importe le degré d'érudition du savant. Si les musulmans faisaient une lecture plus réfléchie du Coran et suivaient les enseignements des ahadith authentiques, la plupart de ces différences seraient inexistantes et nous pourrions devenir une communauté musulmane unie.

17. Toutes les religions enseignent la vertu à leurs fidèles; alors pourquoi ne devrions-nous suivre que l'islam?

Question: En principe, toutes les religions enseignent la vertu à leurs fidèles. Pourquoi une personne ne devrait-elle suivre que l'islam? Ne peut-elle pas adopter une autre religion?

Réponse

1. Différences majeures entre l'islam et les autres religions

À la base, toutes les religions exhortent les hommes à être vertueux et à s'abstenir de faire le mal. Mais l'islam va encore plus loin. Il nous apprend, de façon pratique, comment atteindre la vertu et éliminer le mal de nos vies individuelles et collectives. L'islam tient compte de la nature des hommes et des complexités que l'on retrouve dans les sociétés humaines. L'islam est une révélation du Créateur Lui-même. C'est pourquoi l'islam est également appelé Din-oul-Fitrah (la religion naturelle de l'homme).

2. Exemple: en plus d'interdire le vol, l'islam nous prescrit également des moyens pour lutter contre le vol

1. L'islam prescrit des moyens pour lutter contre le vol
Toutes les grandes religions enseignent que le vol est un acte blâmable. L'islam enseigne la même chose. Alors quelle est la différence entre l'islam et les autres religions? La différence réside dans le fait que l'islam, en plus d'interdire le vol, nous enseigne des méthodes efficaces nous permettant de créer une structure sociale dans laquelle les gens sont découragés de voler.

2. L'islam prescrit la zakat
L'islam a établi un système de zakat (charité annuelle obligatoire) dans lequel chaque personne ayant des économies dépassant le seuil du nisab, i.e. un équivalent de plus de 85 grammes d'or, doit en donner 2.5% en charité à chaque année lunaire. Si chaque personne riche s'acquittait de cette obligation, cela pourrait mettre fin à la pauvreté dans le monde, et plus un seul être humain ne mourrait de faim.

3. Couper la main en guise de châtement pour avoir volé
L'islam prescrit de couper la main à la personne reconnue coupable de vol. Dans la sourah al-Maidah, le Coran dit: "Le voleur et la voleuse, à tous deux coupez la main en punition de ce qu'ils ont acquis, et comme châtement de la part d'Allah. Allah est Puissant et Sage."
[Le Coran, 5:38]
Le non-musulman dira: "Couper la main du voleur au vingtième siècle?!"
L'islam est vraiment une religion cruelle et barbare!"

4. Les résultats que l'on obtient lorsque la Shariah (loi islamique) est appliquée
Les états-Unis sont censés être l'un des pays les plus "avancés" de la planète. Mais c'est aussi le pays où il y a le plus haut taux de crimes tels le vol et le cambriolage. Imaginez que la loi islamique soit appliquée aux états-Unis, i.e. que chaque personne riche s'acquitte de la zakat (2,5% de ses avoirs donnés en charité annuellement) et qu'en guise de châtement, on coupe la main de chaque personne reconnue coupable de vol. Est-ce que le taux de vols, aux états-Unis, augmentera, restera le même ou diminuera? évidemment, il diminuera. De plus, l'existence d'une loi aussi rigoureuse découragerait certainement de nombreux voleurs potentiels.
Il est vrai que le nombre de vols qui ont lieu dans le monde, de nos jours, est si élevé que si l'on devait couper la main de tous les voleurs, on la couperait à des dizaines de milliers de personnes. Mais le point, ici, est qu'à partir du moment où l'on commencerait à appliquer cette loi, le taux de vols diminuerait immédiatement. Le voleur potentiel qui serait conscient de cette loi y penserait à deux fois avant de risquer de perdre un membre. La seule pensée du châtement comme tel suffirait à décourager la majorité des voleurs. Seuls quelques téméraires oseraient encore voler. Ainsi, seules quelques personnes verraient leur main coupée tandis que des millions d'autres vivraient en paix, sans crainte de se faire voler ou cambrioler.
L'application de la loi islamique (shariah) apporterait donc des résultats positifs.

3. **Exemple: l'islam interdit d'offenser et de violer les femmes. Il prescrit donc le hijab pour la femme, de même que la peine capitale pour celui qui est reconnu coupable de viol.**

1. L'islam prescrit des méthodes efficaces contre le harcèlement et le viol
Toutes les grandes religions considèrent comme un péché majeur le harcèlement et le viol des femmes. L'islam enseigne la même chose. Quelle est, donc, la différence entre l'islam et les autres religions? La différence réside dans le fait que l'islam ne fait pas que prêcher le respect envers les femmes, ou dénoncer le harcèlement et le viol comme crimes horribles; il propose des règles visant à débarrasser la société de tels crimes.

2. Le hijab des hommes
L'islam a rendu obligatoire le hijab. Le Coran mentionne d'abord le hijab pour les hommes, et ensuite celui des femmes. Le hijab des hommes est mentionné dans le verset suivant:
"Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font."
[Le Coran, 24:30]
Dès qu'un homme regarde une femme, il doit immédiatement baisser les yeux, surtout si la vue de cette femme a provoqué en lui des pensées inavouables.

3. Le hijab des femmes
Le hijab des femmes est mentionné dans le verset suivant:
"Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît, et qu'elles rabattent leur voile sur leur poitrine. Et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leur mari, ou à leur père, ou au père de leur mari, ou à leur fils, ou aux fils de leur mari, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs soeurs..."
[Le Coran, 24:31]
Le hijab de la femme doit couvrir tout son corps, à l'exception de son visage et de ses mains. Si elle le souhaite, elle peut également couvrir ces parties de son corps. Certains érudits musulmans soutiennent que le visage et les mains doivent obligatoirement être couverts.

4. Le hijab constitue une protection contre les offenses La raison pour laquelle le hijab a été prescrit aux femmes est mentionnée dans la sourah Al-Ahzab du Coran:
"Ô Prophète! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants de ramener sur elles leurs grands voiles; elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est Pardonneur et Miséricordieux."
[Le Coran, 33:59]
Le Coran dit que le hijab a été prescrit aux femmes afin qu'elles soient reconnues comme des femmes modestes, ce qui leur évitera d'être offensées.

5. L'exemple des soeurs jumelles
Supposez que deux soeurs jumelles, toutes deux très belles, se promènent sur la rue. L'une d'elles porte le hijab, i.e. que tout son corps est couvert à l'exception de son visage et de ses mains. Sa soeur, quant à elle, est vêtue à l'occidentale, en mini-jupe. Pas loin de là, il y a un voyou qui n'attend qu'une occasion de draguer une fille. Laquelle draguera-t-il? La fille qui porte le hijab ou celle habillée en mini-jupe? évidemment, il va draguer la fille qui porte une mini-jupe. Ce genre de tenue vestimentaire, qui révèle plus le corps qu'elle ne le couvre, représente, pour le sexe opposé, une invitation à la drague et au viol. Le Coran a donc raison de dire que le hijab est une protection contre les

offenses.

6. La peine capitale pour les violeurs Selon la loi islamique (shariah), un homme reconnu coupable de viol doit être condamné à mort. Beaucoup s'étonnent de la "sévérité" de ce châtement. Certains vont jusqu'à dire que l'islam est une religion cruelle et barbare! À des centaines de non-musulmans, j'ai posé la question suivante: imaginez (Dieu vous en garde) qu'un homme viole votre épouse, votre mère ou votre soeur. Vous êtes le juge et le violeur est amené devant vous. Quel châtement lui feriez-vous subir? Tous ceux à qui j'ai posé cette question m'ont répondu qu'ils le condamneraient à mort. Certains sont allés jusqu'à dire qu'ils le tortureraient à mort. Alors à tous ceux-là, je dis: si quelqu'un viole votre femme ou votre mère, vous voulez le condamner à mort. Mais si le même crime est commis contre la femme ou la fille de quelqu'un d'autre, vous dites que la peine capitale est barbare. Pourquoi devrait-il y avoir deux poids et deux mesures?
7. Les États-Unis ont l'un des taux de viols les plus élevés Les États-Unis sont censés figurer parmi les pays les plus "avancés" de la planète. Selon un rapport du FBI, 102 555 viols ont été commis en 1990. Mais ils affirment par ailleurs que seuls environ 16% des viols sont rapportés en général. Donc pour connaître le véritable nombre de viols qui ont été commis en 1990, ce chiffre devrait être multiplié par 6.25, ce qui nous donne un total de 640 968 viols. Si l'on divise ce total par 365, i.e. par le nombre de jours dans une année, cela signifie qu'il y a eu, en moyenne, 1756 viols par jour cette année-là.

Un autre rapport, publié plus tard, a révélé qu'en moyenne, 1900 viols étaient commis chaque jour aux États-Unis. Selon le National Crime Victimization Survey Bureau of Justice Statistics (U. S. Dept. of Justice), en 1996 seulement, 307 000 cas de viol ont été rapportés. Seuls 31% de tous les viols commis sont rapportés. Donc $307\,000 \times 3,226 = 990\,322$ viols qui ont été commis en 1996. Ce qui signifie qu'en réalité, c'est une moyenne de 2713 viols qui ont été commis chaque jour aux États-Unis en 1996. Ou, en d'autres termes, cela signifie qu'à chaque 32 secondes un viol est commis dans ce pays. Peut-être les violeurs américains sont-ils devenus encore plus hardis. Le rapport du FBI sur l'année 1990 poursuit en mentionnant que sur tous les cas rapportés, seuls 10% des violeurs ont été arrêtés, ce qui n'équivaut qu'à 1.6% de tous les viols commis. Par ailleurs, 50% de tous ceux qui ont été arrêtés ont été libérés avant leur procès. Ce qui signifie que seuls 0.8% des violeurs doivent subir un procès. En d'autres termes, si un homme commet 125 viols, le seul risque qu'il court est d'être puni pour un seul de ces viols. Plusieurs considéreraient que le jeu en vaut la chandelle. Et le rapport poursuit en disant que de ceux qui subissent un procès, 50% reçoivent une sentence de moins d'un an d'emprisonnement en dépit du fait que selon la loi américaine, une personne coupable de viol est passible de sept ans d'emprisonnement. Les juges sont plutôt cléments lorsqu'il s'agit d'une première offense. Imaginez qu'un homme a commis 125 viols et qu'il ne court le risque d'être reconnu coupable qu'une seule fois et qu'en plus, 50% du temps le juge sera assez clément et ne lui donnera qu'une sentence de moins d'un an!

8. Les résultats obtenus lorsque la loi islamique (shariah) est appliquée Supposez que la shariah (loi islamique) soit appliquée aux États-Unis, et qu'à

chaque fois qu'un homme regarde une femme il baisse le regard dès qu'elle provoque chez lui des pensées inavouables. Toutes les femmes portent le hijab, i.e que chacune d'elles est couverte de la tête aux pieds, à l'exception du visage et des mains. Suite à cela, imaginez que chaque homme qui commet un viol soit condamné à la peine capitale. Je vous le demande, dans de telles conditions, le taux de viols, aux états-Unis, augmentera-t-il, restera-t-il le même ou diminuera-t-il?

4. **L'islam offre des solutions pratiques pour résoudre les problèmes auxquels fait face l'humanité**

L'islam est le meilleur mode de vie parce que ses enseignements ne sont pas que des rhétoriques doctrinaires mais plutôt des solutions pratiques aux problèmes de l'humanité. L'islam amène des résultats efficaces tant au niveau individuel qu'au niveau collectif. L'islam est le meilleur mode de vie parce que c'est une religion pratique et universelle, qui n'est pas restreinte à un groupe ethnique ou à une nationalité en particulier.

18. La différence énorme entre l'islam et la façon dont les musulmans l'appliquent

Question: Si l'islam est la meilleure religion qui soit, comment se fait-il qu'il y ait tant de musulmans malhonnêtes, tricheurs, corrompus, trafiquants de drogue, etc.

Réponse:

1. **Les médias salissent l'islam**

1. L'islam est sans aucun doute la meilleure religion, mais les médias sont contrôlés par les occidentaux qui eux, craignent l'islam. Les médias diffusent et impriment en permanence des informations qui calomnient l'islam. Soit ils font de la désinformation, soit ils déforment des propos ou alors ils exagèrent certains faits (quand ils ne les inventent pas).
2. Lorsqu'une bombe explose quelque part dans le monde, les premiers à être accusés (sans preuves) sont toujours les musulmans. C'est ce que nous constatons chaque fois à la lecture des grands titres des journaux. S'ils découvrent, plus tard, que les responsables n'étaient pas musulmans, cette nouvelle est reléguée à une page jouissant d'une moins bonne visibilité.
3. Si un musulman de 50 ans épouse une fille de 15 ans avec le consentement de celle-ci, ce fait divers fait la une des journaux, mais lorsqu'un non-musulman de 50 ans viole une fillette de 6 ans, cela paraît dans la colonne "en bref". Chaque jour, aux états-Unis, sont commis en moyenne 2713 viols, mais cela paraît rarement dans les journaux; il semblerait que ce soit devenu un mode de vie pour les Américains.

2. **Dans chaque communauté, il y a des brebis galeuses**

Je sais bien qu'il y a des musulmans qui sont malhonnêtes, tricheurs, etc., mais les médias présentent les choses de telle façon que l'on croyait que seuls des musulmans peuvent être tricheurs, corrompus, etc. Il y a des brebis galeuses dans chaque communauté. Je connais des musulmans qui sont alcooliques et qui boivent encore plus que nombre de non-musulmans.

3. **Les musulmans, globalement meilleurs**

Malgré toutes ces brebis galeuses au sein de la communauté musulmane, dans l'ensemble, les musulmans forment la meilleure communauté qui soit. Nous sommes la plus grande communauté à ne jamais boire une goutte d'alcool. Collectivement, nous sommes la communauté donnant le plus en charité dans le monde. Il n'y a aucune communauté sur cette terre qui peut se vanter de surpasser les musulmans en matière de modestie et de pudeur, en matière de sobriété et en matière de valeurs humaines et d'éthique.

4. **Ne pas juger une voiture à son conducteur**

Si vous voulez juger de la qualité du dernier modèle de voiture de "Mercedes" et qu'une personne ne sachant pas conduire s'installe derrière le volant pour faire un essai et détruit la voiture, qui accuserez-vous? La voiture ou le conducteur? Le conducteur, évidemment. Pour juger de la qualité d'une voiture, une personne ne doit pas considérer le conducteur, mais plutôt les capacités et les caractéristiques de la voiture, i.e. sa vitesse, sa consommation d'essence, son côté sécuritaire, etc. Même si, à titre d'exemple, j'admettais que les musulmans sont de mauvaises personnes, je n'aurais pas le droit de juger l'islam à ses fidèles. Donc si vous voulez vraiment connaître l'islam, vous devez consulter ses sources authentiques, i.e. le Coran et les ahadith sahih.

5. **Jugez l'islam à son Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui)**

Si vous voulez vraiment savoir à quel point une voiture est bonne et performante, faites asseoir un expert derrière le volant. De même, le fidèle le plus exemplaire de l'islam, qui vous permettra de juger à quel point l'islam est bon, est le dernier des messagers de Dieu, i.e. le prophète Mohammed (paix sur lui). En plus des musulmans, il y a plusieurs historiens et hommes de lettres non-musulmans honnêtes et impartiaux qui ont affirmé que le prophète Mohammed est le meilleur homme qui ait jamais vécu. Selon Michael H. Hart, qui a écrit 'The Hundred Most Influential Men in History' (Les cent personnes les plus influentes de l'histoire), la première position de ce palmarès revient au prophète de l'islam, Mohammed (paix sur lui). Il existe plusieurs exemples de non-musulmans qui ont rendu un sincère hommage au prophète Mohammed, comme Thomas Carlyle, l'écrivain français Lamartine, etc.

19. Appeler les non-musulmans des "kouffar"

Question: Pourquoi les musulmans insultent-ils les non-musulmans en les appelant les "kouffar"?

Réponse:

"Kafir" (singulier de "kouffar") signifie "celui qui rejette"

Le mot "kafir" est dérivé du mot 'kufir', qui signifie "dissimuler" ou "rejeter". En terminologie islamique, "kafir" signifie "celui qui dissimule ou qui rejette la vérité de l'islam" et celui qui rejette l'islam est appelé, en français, un "non-musulman".

Si un non-musulman se faisant appeler "non-musulman" (ou "kafir", ce qui revient tout à fait au même) considère qu'on l'insulte, cela est dû à une mauvaise compréhension de l'islam. Il doit chercher à connaître l'islam à partir de ses sources authentiques afin de mieux saisir sa terminologie. De cette façon, non seulement ne se sentira-t-il pas insulté, mais il appréciera mieux l'islam.